

L'ANPDP sur la vérification de la condition d'éligibilité à l'emploi
Seules les mentions « négatif » ou « positif » sont apposées P5

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 1^{er} mars 2026 / N° 1284 / PRIX 20 DA



Mustapha Berraf,
président de
l'ACNOA, l'annonce :
« Trois millions de
dollars destinés à
soutenir les athlètes » P16

ISRAËL ET LES ÉTATS-UNIS AGRESSENT L'IRAN

**Le Moyen-Orient bascule
dans une escalade dangereuse**

*Des bombardements à grande échelle ont été menés conjointement
par Israël et les États-Unis contre l'Iran, au cœur de sa capitale
Téhéran et dans des villes sensibles.* P3



**MISE EN ŒUVRE DE LA DÉMARCHE DE CONSOLIDATION
DE LA BOURSE D'ALGER : LE CAP MAINTENU** P7



Frontière ouest
**ANP : deux narcotrafiquants
marocains neutralisés à Béni Ounif** P4

Installation d'une centrale électrique au Niger
**SONELGAZ À PIED D'ŒUVRE
À NIAMEY**

Le groupe Sonelgaz se chargera, dans le cadre de l'installation de la centrale électrique, de toutes les étapes de réalisation, dont la phase d'étude technique, les ouvrages nécessaires pour l'alimentation et le raccordement au réseau de distribution d'électricité. P4



AGRESSION AMÉRICANO-SIONISTE CONTRE L'IRAN

Les marchés pétroliers impactés

Finale^{ment}, les États-Unis et leur allié sioniste ont lancé hier samedi 28 février une agression d'envergure sur l'Iran qui a riposté avec des missiles envoyés en direction de l'entité sioniste, selon l'armée israélienne.

PAR MAHDI B.

Le ministre de la Défense de l'entité sioniste a annoncé avoir lancé une «frappe préventive» contre l'Iran, hier samedi au matin, tandis que Washington mène également des attaques en Iran, ont annoncé les médias américains. Une information confirmée ensuite par Donald Trump dans une vidéo publiée sur Truth Social. Avec cette opération «Fureur épique», Donald Trump s'invite une fois de plus dans cette guerre inutile et agressive contre un Etat indépendant, qui a le tort de tenir tête aux puissances occidentales. Fatalement, les marchés vont s'emballer demain lundi à l'ouverture, en particulier les marchés pétroliers. Vendredi, en clôture, les prix du pétrole ont terminé en hausse justement face aux risques de frappes américaines en Iran, faisant craindre un embrasement dans la région et une perturbation de l'approvisionnement mondial en brut. Le prix du baril de la mer du Nord, pour livraison en avril, a gagné 2,45% à 72,48 dollars, alors que son équivalent américain, le baril du West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, a progressé de 2,78% à 67,02 dollars. En fait, les cours évoluent à des niveaux inédits depuis environ six mois. «Le risque persistant d'une frappe militaire américaine» en Iran reste «la principale préoccupation sur le marché pétrolier», résume Carsten Fritsch, analyste de Commerzbank. Donald Trump a affirmé vendredi qu'il n'était «pas très content» de la teneur des négociations en cours avec Téhéran sur le dossier nucléaire iranien, et a également affirmé ne pas avoir pris de «décision finale» sur de possibles frappes américaines. A Téhéran, le chef de la diplomatie iranienne, Abbas Araghchi, a de son côté



mis en garde, vendredi, Washington contre «toute exigence excessive» dans leurs discussions, atténuant l'optimisme affiché la veille à l'issue d'une nouvelle session de pourparlers à Genève. Ces discussions sous médiation omanaise étaient perçues comme l'une des dernières chances pour éviter une guerre, alors que les États-Unis ont opéré leur plus important déploiement militaire au Moyen-Orient depuis des décennies. Washington a notamment dépêché dans la région deux porte-avions dont le

Gerald Ford, le plus grand au monde, attendu au large de la Palestine après avoir quitté jeudi la Crète. Ces préparatifs militaires ont donné lieu hier samedi à une agression en fait coordonnée entre les Etats-Unis et l'entité sioniste contre des cibles civiles en Iran, faisant au moins 60 morts, dont des élèves d'une école, et des dizaines de blessés. L'attaque américano-sioniste a lancé une autre guerre d'invasion au Moyen-Orient, cette fois contre l'Iran, alors que des pays européens, dont la France, ont

annoncé qu'ils vont intervenir directement dans cette agression que le Conseil de sécurité de l'ONU n'a pas encore condamnée. La guerre contre l'Iran est désormais actée et les menaces du président américain et de l'entité sioniste sont devenues une horrible réalité, une tragédie pour le peuple iranien et la région entière. Ces événements vont impacter fatalement le marché pétrolier qui devrait réagir dès demain lundi avec des hausses soudaines des prix. En fait, sur le marché pétrolier, les effets de cette attaque ont commencé à se dessiner dès vendredi 27 février sur les salles de marchés. Les analystes préviennent : «En cas d'attaque américaine contre l'Iran, les prix pourraient augmenter jusqu'à 10 dollars», estime un analyste sur le marché pétrolier. L'Iran est un producteur important de pétrole et le pays est riverain du détroit d'Ormuz, par lequel transite près de 20% de la production mondiale. Suffisant pour emballer le marché et inquiéter les opérateurs, qui agissent pour le compte de gros investisseurs institutionnels. Le même analyste précise par ailleurs que "l'impact sur les prix et sa durée dépendent de l'ampleur des mesures prises par les États-Unis et des (représailles) de l'Iran". L'agression américano-sioniste est intervenue par ailleurs à la veille de la réunion de coordination prévue ce dimanche entre les pays membres de l'OPEP+. Mais "l'OPEP+ ne devrait augmenter que légèrement sa production de pétrole à partir du mois d'avril", estime un courtier. Sur ce registre, les opérateurs anticipent déjà une hausse des quotas de 137 000 barils par jour, mais "les risques géopolitiques font qu'il est peu probable que les prix subissent des pressions à la baisse, du moins pour le moment", conclut l'analyste. ■

Air Algérie annule plusieurs vols En raison des événements en cours dans la région du Moyen-Orient

Air Algérie a annoncé aujourd'hui, en raison des événements en cours dans la région du Moyen-Orient, la décision d'annuler les vols programmés ce samedi 28 février 2026, à destination et en provenance d'Amman, Dubaï et Doha. Selon un communiqué de la compagnie, cette décision vise à «garantir les normes les plus élevées de sécurité pour nos clients et nos équipages, tout en se conformant aux évaluations continues de la situation». Le groupe a invité les passagers concernés par ces vols à contacter ses agences commerciales ou son centre d'appel au numéro court 3302 pour obtenir des informations complémentaires sur leurs trajets. Air Algérie a présenté ses excuses pour les désagréments causés par ces circonstances indépendantes de sa volonté, tout en assurant qu'elle tiendra ses clients informés de toute évolution concernant leurs vols.

Le transport aérien paralysé

Les compagnies aériennes ont suspendu leurs vols dans une grande partie du Moyen-Orient après les frappes menées par les États-Unis et Israël contre l'Iran, suivies d'une riposte iranienne. Cette escalade militaire a entraîné la fermeture de vastes espaces aériens et provoqué un bouleversement immédiat du trafic régional. Les cartes de suivi aérien ont montré un ciel presque vide au-dessus de l'Iran, de l'Irak, du Koweït, d'Israël et de Bahreïn. Plusieurs pays ont annoncé la fermeture temporaire de leur espace aérien, contraignant les transporteurs à annuler ou à détourner leurs vols. À Dubaï, l'ensemble des opérations a été suspendu jusqu'à nouvel ordre. Les autorités aéroportuaires ont appelé les passagers à ne pas se rendre sur place. Les compagnies basées dans l'émirat ont interrompu leurs services, tandis qu'à Abou Dhabi, les départs ont été suspendus et certains vols déjà en route ont dû rebrousser chemin. À Doha, où se trouve l'aéroport international Hamad, les scènes d'attente se sont multipliées. De nombreux passagers sont restés bloqués dans l'incertitude quant à la reprise des liaisons. Dans l'ensemble de la région, les aéroports, habituellement parmi les plus fréquentés au monde et carrefours stratégiques entre l'Europe et l'Asie, ont vu leur activité chuter brutalement. Cette nouvelle crise intervient dans un



contexte déjà fragilisé par les tensions géopolitiques des dernières années. Les compagnies aériennes, contraintes d'éviter les zones de conflit, doivent désormais allonger leurs trajets, ce qui augmente les coûts et complique la planification opérationnelle. Les risques liés à l'aviation civile en zone d'affrontement renforcent également les mesures de prudence. De nombreuses compagnies européennes et internationales ont suspendu leurs dessertes vers Israël, le Liban, la Jordanie ou les Émirats arabes unis. Les autori-

tés de régulation ont recommandé d'éviter les espaces aériens concernés jusqu'à nouvel ordre. Les flux aériens se sont redéployés vers des itinéraires alternatifs, notamment en Méditerranée orientale et au-dessus de la péninsule Arabique, accentuant la pression sur certains hubs encore opérationnels. L'escalade militaire a ainsi provoqué un choc immédiat sur le transport aérien régional, révélant une nouvelle fois la vulnérabilité des grandes routes internationales face aux tensions stratégiques. R. N.



Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)

Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

ISRAËL ET LES ÉTATS-UNIS AGRESSENT L'IRAN

Le Moyen-Orient bascule dans une escalade dangereuse

Après une attaque américano-israélienne sans précédent, Téhéran riposte. C'est une escalade brutale intervenant après des mois de tensions laissant présager que le Moyen-Orient est, à long ou court terme, dans une configuration de conflit ouvert. Alors que la communauté internationale craint une guerre régionale, une question urgente s'impose : jusqu'où iront les belligérants ?



PAR BOUALEM B.

L'Iran vient de faire l'objet d'une agression sans précédent. Des bombardements à grande échelle y ont été menés conjointement par Israël et les États-Unis, au cœur de la capitale Téhéran, et dans des villes sensibles. Des explosions ont retenti à Téhéran, Ispahan, Qom, Karaj, Kermanshah, ravageant des quartiers au nord et à l'est de la capitale, ainsi que des lieux sensibles comme la résidence du Guide suprême, le siège de l'état-major général, des ministères, et l'aéroport international Mehrabad. Des destructions généralisées ont été rapportées, mêlant infrastructures civiles et bâtiments officiels, confirmant la nature indiscriminée de ces frappes. Face à cette attaque brutale, la riposte de Téhéran n'a pas tardé. Dans un communiqué, le Corps des gardiens de la Révolution islamique a annoncé que l'Iran a riposté « à l'agression criminelle de l'ennemi » en lançant une série massive de frappes par missiles et drones contre « les territoires occupés » et le « régime sioniste ». Peu après l'aube, les sirènes d'alerte ont retentissant dans le ciel d'El Qods, tandis que de violentes explosions ont été entendues

dans la ville. Des témoins et journalistes de l'AFP sur place ont décrit des scènes de panique, et l'armée israélienne a mobilisé en urgence ses systèmes de défense antiaérienne pour tenter d'intercepter les projectiles. Parallèlement, Téhéran a étendu sa réponse en ciblant plusieurs bases américaines stratégiques dans la région : Al Udeid au Qatar, Al Salem au Koweït, Al Dhafra aux Émirats arabes unis, ainsi que le quartier général de la Cinquième flotte à Bahreïn ont été pris pour cibles. Selon les autorités iraniennes, ces frappes ont été menées avec une précision calculée, évitant délibérément les zones civiles des pays hôtes. Un message clair, mais mesuré, dans une escalade où chaque coup compte. Des explosions ont été entendues à Abu Dhabi, Dubaï et même Riyad, mais le ministre des Affaires étrangères Abbas Araqchi a tenu à préciser lors d'un appel avec son homologue irakien que cette réponse « ne cible pas de pays spécifiques, mais se limite aux sites militaires ». Une victime collatérale, un ressortissant asiatique aux Émirats, souligne les risques touchant les civils malgré les précautions iraniennes. Cette offensive intervient dans un contexte de tensions persistantes, marqué

déjà par les frappes israéliennes des 21 et 22 juin 2025 contre trois sites nucléaires iraniennes. Un épisode que Téhéran avait su contenir. Aujourd'hui, l'agression est bien plus frontale, touchant le centre névralgique du pouvoir. L'agence Fars évoque une « réponse écrasante » promise, mais les faits montrent une contre-attaque ciblée, proportionnée à la provocation. Deux enjeux cruciaux pèsent désormais sur l'avenir immédiat de la région. D'abord, quel est le plan de sortie des agresseurs américano-israéliens ? Viseront-ils à infliger des dégâts massifs sans chercher à renverser le régime, ou s'engageront-ils dans une guerre d'usure ? La réponse dictera la durée et l'ampleur du conflit. Ensuite, l'Iran dispose-t-il encore des moyens et de la volonté d'élargir le front, en fermant le détroit d'Ormuz, en mobilisant ses alliés régionaux ou par d'autres actions ? Si sa survie est en jeu, Téhéran jouera toutes ses cartes, mais avec la prudence qui l'a toujours caractérisé. Dans ce contexte de chaos au Moyen-Orient, l'Iran est une nouvelle fois la victime d'une agression injustifiée. La communauté internationale doit exiger un cessez-le-feu immédiat pour éviter un embrasement généralisé. ■

LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE RÉAGIT AUX FRAPPES CONTRE L'IRAN

Du soutien ferme à l'appel à la retenue

L'agression massive menée hier par les États-Unis et Israël contre l'Iran a suscité de nombreuses réactions mondiales, entre condamnation de l'opération, soutiens explicites à l'agression, comme c'est le cas de l'Australie, inquiétudes face à l'escalade et appels pressants à la désescalade. Si Téhéran promet une riposte ferme, les capitales oscillent entre condamnation et prudence, craignant une escalade régionale. Du côté iranien, le ministère des Affaires étrangères promet de « répondre fermement » aux frappes, tandis que la télévision d'État dénonce une « agression aérienne du régime sioniste ». Selon l'agence Irna, le président Massoud Pezeshkian est « sain et sauf », un détail qui rassure sur la continuité du pouvoir malgré les dégâts à Téhéran. La Russie ne mâche pas ses mots. Dmitri Medvedev, secrétaire adjoint du Conseil de la sécurité, fustige les États-Unis sur Telegram : « Ils ont montré leur vrai visage. Toutes les né-

gociations avec l'Iran n'étaient qu'une opération de couverture. » Moscou y voit la confirmation d'une hostilité larvée. Le Royaume-Uni, plus prudent, ne veut pas que la situation « dégénère en conflit régional plus large » et renforce ses capacités défensives pour protéger ses intérêts et ses ressortissants. Dans une déclaration conjointe, la Commission européenne et le Conseil de l'Union européenne ont exprimé leur profonde inquiétude face à l'évolution de la situation en Iran. Ils ont également réitéré l'engagement solide de l'UE en faveur de la préservation de la sécurité et de la stabilité dans la région. La France privilégie la sécurité de ses forces et de ses citoyens dans la région. La ministre déléguée aux Armées, Alice Rufo, a déclaré : « Nous assistons à une escalade militaire en cours. Il faut voir les prochaines heures. » L'Union africaine alerte sur les retombées globales. Son président de la Commission, Mahmoud Ali Youssouf, plaide pour « la retenue,

une désescalade urgente et un dialogue soutenu », avertissant des chocs à venir sur l'énergie, l'alimentation et l'économie africaine, déjà fragile. D'autres voix européennes insistent sur la diplomatie. La Suède appelle à la « retenue » et à des « négociations immédiates ». La Norvège, par la voix de son ministre Espen Barth Eide, regrette l'échec des pourparlers entre Téhéran et Washington et redoute « une nouvelle guerre de grande ampleur ». Le Conseil des ministres koweïtien a déclaré que la poursuite des opérations militaires agressives dans la région compromettrait la sécurité et la stabilité régionales. Les Pays-Bas et la Corée du Sud recommandent également la « retenue » pour préserver la stabilité. Ces réactions traduisent en tout cas une fracture nette. Une minorité soutient l'agression, alors que la majorité exprime une vive inquiétude et privilégie la désescalade pour éviter un chaos régional aux retombées mondiales.

B. B.

Éditorial l'EXPRESS

LE GOLFE EMPORTÉ DANS LA MÉCANIQUE DE L'ESCALADE

PAR NASSIM TERKI

Les explosions qui ont secoué Téhéran, Qom, Ispahan, Kermanshah et Karaj, tôt ce samedi 28 février, ne relèvent pas du simple épisode militaire, elles marquent un basculement stratégique. Les États-Unis et l'entité sioniste ont assumé une offensive conjointe contre l'Iran, déclenchant une chaîne d'événements dont les répliques se font sentir bien au-delà des frontières iraniennes. À Washington, Donald Trump s'est félicité du lancement d'« opérations de combat de grande envergure », invoquant la nécessité d'éliminer des « menaces imminentes ». La rhétorique est connue, elle prépare l'opinion à une action que rien, dans les faits, ne justifie autrement que par la volonté de remodeler une fois de plus l'équilibre régional par la force. À Tel-Aviv, le discours est tout aussi martial. Le ministre de la Défense affirme avoir ordonné une « seconde attaque », pendant que les sirènes d'alerte retentissent sur l'ensemble du territoire occupé. L'espace aérien y est fermé, les aéroports interdits d'accès. La scène dit assez la crainte d'une riposte iranienne, annoncée comme « dévastatrice » par un responsable de Téhéran. Les médias iraniens font état de cyberattaques visant IRNA et ISNA, tandis que plusieurs quartiers du nord et de l'est de Téhéran (zones résidentielles, ministères, siège de la présidence et résidence du Guide) portent déjà les stigmates des frappes. Mais la portée de l'offensive dépasse l'Iran. Le Golfe a été entraîné, malgré lui, dans ce scénario. Abu Dhabi, Riyad, Koweït, Manama, Doha : partout, des explosions ont été signalées, des défenses aériennes activées, des missiles interceptés. Un centre lié à la Cinquième flotte américaine a été visé au Bahreïn. L'Émirat d'Abou Dhabi déplore un mort. À Doha, comme à Dubaï, l'espace aérien a été suspendu. Partout, le même message des gouvernements : refus d'être transformés en terrain de règlement de comptes. À Baghdad, la protestation est ferme. L'Irak, frappé dans le sud, met en garde, son territoire et son espace aérien ne seront pas les couloirs d'une guerre décidée ailleurs. Au même moment, l'émir du Qatar et le prince héritier saoudien appellent à un arrêt immédiat de l'escalade, signe que même les alliés traditionnels de Washington mesurent le danger d'un embrasement généralisé. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, résume la nouvelle étape : désormais, toute base ayant servi aux opérations américano-sionistes devient une cible légitime. Et du côté d'Oman, médiateur constant, la consternation domine : « Ce n'est pas votre guerre », intime Mascate à Washington. Dans cette atmosphère déjà saturée de violence, l'attaque ignoble contre une école primaire, qui a coûté la vie à 51 enfants et adultes, a ajouté une dimension de cruauté insoutenable. Ce massacre, qui n'épargne ni les plus jeunes ni les plus vulnérables, rappelle brutalement que derrière les calculs militaires, ce sont des vies innocentes qui s'effondrent en silence. La région connaît des crises récurrentes. Mais jamais l'équation aura paru aussi fragile, et l'engrenage aussi délibérément entretenu.

INSTALLATION D'UNE CENTRALE ÉLECTRIQUE AU NIGER

Sonelgaz à pied d'œuvre à Niamey

Le groupe Sonelgaz a dépêché une équipe technique à Niamey, capitale du Niger, afin de procéder à une évaluation technique du site sélectionné pour la construction d'une centrale électrique d'une capacité de 40 mégawatts, au profit de la société nigérienne d'électricité Nigelec.

PAR MAHREZ Z

La démarche entre dans le cadre de la réactivation des accords bilatéraux et du partenariat énergétique entre les deux pays, dans le sillage de la récente visite en Algérie du président de la République du Niger, le Général d'Armée Abdourahmane Tiani. Le groupe Sonelgaz se chargera, dans le cadre de l'installation de la centrale électrique, de toutes les étapes de réalisation, dont la phase d'étude technique, les ouvrages nécessaires pour l'alimentation et le raccordement au réseau de distribution d'électricité. «Conformément à la vision stratégique du Président de la République visant à renforcer la coopération Sud-Sud et à soutenir la collaboration avec le Niger, pays frère, le Groupe Sonelgaz poursuit sa mission technique à Niamey dans le cadre du projet de centrale électrique. Le Groupe apporte également son soutien à la société nigérienne d'électricité, Nigelec, sur les aspects techniques et logistiques connexes, renforçant ainsi la coopération Sud-Sud et favorisant l'intégration énergétique entre l'Algérie et le Niger, au service de la sécurité énergétique et du développement durable des deux pays », indique un communiqué du groupe Sonelgaz. Cette approche dynamique témoigne de «l'engagement de Sonelgaz à soutenir ses partenaires au Niger grâce à une stratégie globale qui combine expertise technique, appui organisationnel et renforcement de la préparation opérationnelle sur le terrain, afin de garantir la réalisation des projets dans les normes », ajoute Sonelgaz.

« L'équipe technique procédera à une série

d'études de terrain visant à évaluer l'état de préparation du site retenu, à travers l'inspection des infrastructures disponibles et la vérification des conditions de raccordement au réseau électrique et de la conformité du site aux normes techniques en vigueur, et ce, en prévision du lancement des travaux de réalisation du projet dans les délais impartis et conformément aux normes de qualité les plus élevées». La délégation de Sonelgaz doit également établir un diagnostic global des besoins en équipements électriques et gaziers, dans le cadre d'une approche intégrée visant à accompagner la société Nigelec dans la mise en place d'un dépôt central de matériels et d'équipements, destiné à soutenir les projets de réalisation et d'extension des réseaux électriques à haute, moyenne et basse tensions. Le déplacement fait suite à la réunion de coordination - tenue par visioconférence, le 18 février 2026, entre les responsables de Sonelgaz et leurs homologues nigériens - au cours de laquelle il a été convenu d'accélérer le rythme de travail et d'achever les volets technique et réglementaire liés au projet, de manière à garantir le lancement effectif des travaux dans les plus brefs délais. «Le projet consiste en la réalisation d'une centrale de production d'électricité dans la région de Gorou Banda à Niamey, à travers l'installation de deux turbines à gaz d'une capacité de 20 mégawatts chacune, ce qui permettra de renforcer les capacités de production, de soutenir la stabilité du réseau électrique national du Niger, de contribuer à l'amélioration de la qualité du service et de répondre à la demande croissante en énergie», a fait savoir la même source.



Le projet marque une nouvelle étape dans le «partenariat stratégique» entre Sonelgaz et Nigelec, qui «ne se limite pas à la réalisation de capacités de production supplémentaires, mais s'étend à l'accompagnement du développement des réseaux de transport et de distribution, au transfert d'expertise, ainsi qu'à la mise en œuvre de programmes de formation et de renforcement des capacités dans les domaines de la production, du transport et de la distribution d'électricité et de l'ingénierie, que ce soit en présentiel ou à travers des mécanismes de formation à distance», ajoute le communiqué. La première journée de travail a été consacrée à «une réunion de coordination avec le Secrétaire général du ministère nigérien de l'Électricité et de l'Eau. Lors de cette réunion, le plan de travail conjoint a été finalisé et deux équipes de terrain ont été constituées. L'objectif est d'accélérer la mise en œuvre et d'assurer la coordination entre les différentes parties prenantes.»

«La première équipe s'est concentrée sur l'inspection du site de la centrale et l'examen des préparatifs pour l'installation des deux turbines à gaz, en veillant au respect des exigences techniques et en adoptant la feuille de route préalablement établie comme cadre de mise en œuvre. La deuxième équipe a visité les sites proposés pour la construction des dépôts d'équipements électriques, où plusieurs propriétés ont été évaluées selon des critères techniques et logistiques. Cette évaluation permettra de sélectionner l'emplacement le plus approprié pour soutenir les projets de réseaux de transport et de distribution.» Les travaux se sont conclus par une réunion de coordination avec les responsables de Nigelec, consacrée à l'évaluation des résultats et à la définition des prochaines étapes. Des réunions sont prévues avec les autorités compétentes afin de présenter les conclusions des visites de sites et d'aborder les aspects techniques liés aux deux projets. **M. Z.**

ANP : deux narcotrafiquants marocains neutralisés à Béni Ounif

Deux narcotrafiquants de nationalité marocaine ont été neutralisés, vendredi, dans la région de Beni Ounif, en 3e Région militaire, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Le document de l'Armée souligne que « dans le cadre de la lutte contre la guerre acharnée de drogue menée par le Makhzen contre notre pays, à travers ses tentatives désespérées et répétées d'introduire d'importantes quantités de ces poisons en utilisant divers moyens et méthodes, comme en attestent les quantités saisies quotidiennement à nos frontières ouest », peut-on y lire. Et de poursuivre, précisant que « des détachements de l'Armée nationale populaire ont réussi, dans la soirée d'hier, vendredi 27 février 2026, dans la région de Beni Ounif, en 3e Région militaire, à neutraliser 02 narcotrafiquants de nationalité marocaine qui tentaient d'introduire une quantité de kif traité à l'intérieur du territoire national s'élevant à 49 kilogrammes, ajoute le communiqué. « L'identité de l'un des deux narcotrafiquants a été établie, il s'agit du dénommé Bendouda Abdelkader, précise le MDN, non sans mettre en avant que ces opérations viennent confirmer « la vigilance constante et la détermination des unités de l'ANP déployées à travers l'ensemble du territoire national pour faire face à ces criminels, quel qu'en soit le prix, et à mettre en échec leurs tentatives visant à porter atteinte à l'intégrité de notre territoire national ainsi qu'à la sécurité et à la sûreté de ses citoyens ».

START-UP

De l'émergence à la consolidation d'un segment au cœur de la diversification économique

Les initiatives et les mécanismes mis en place ces dernières années par l'Etat pour encourager l'économie de la connaissance et les start-up ont contribué à l'émergence et à la consolidation de cet important segment du tissu économique, permettant à l'Algérie de placer l'innovation et le potentiel de la jeunesse au cœur de sa politique de diversification de l'économie. Depuis 2020, l'État a adopté plusieurs décisions majeures et instauré des dispositifs complets destinés à encourager la création, le financement et le développement des start-up, en application des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre d'une stratégie visant à diversifier l'économie nationale. Les mesures engagées visent notamment à encourager l'entrepreneuriat et la création d'entreprises innovantes par les jeunes diplômés et universitaires, dans le but de contribuer à la croissance des secteurs hors hydrocarbures et de stimuler les investissements dans les domaines numériques et technologiques. La politique de soutien et de promotion des start-up s'est appuyée sur l'institution d'un dispositif d'encadrement et d'accompagnement, à travers la création d'un ministère pour piloter les politiques d'innovation et l'écosystème entrepreneurial, ainsi que d'un comité national de labellisation chargé d'identifier, certifier et soutenir les entreprises innovantes à fort potentiel de croissance. Les pouvoirs publics se sont également attelés à la création d'un écosystème favorable au développement des start-up. Dans ce cadre, l'Algerian Startup Fund (ASF) a été créé pour soutenir le financement des jeunes entreprises, combler le déficit en capital-risque et encourager les projets à forte croissance. Pour renforcer les structures d'accompagnement, il a été décidé également la

création de l'accélérateur Algeria Venture, offrant des programmes de coaching et de formation et accompagnant les start-up tout au long de leur phase de démarrage. Outre ces incitations, les autorités publiques accordent des taxes fiscales aux start-up labellisées et aux incubateurs. Parallèlement, des concours et prix nationaux ont été créés, à l'instar du Prix du Président de la République de la meilleure start-up, lancé récemment pour promouvoir l'entrepreneuriat et l'économie de la connaissance. Des initiatives ont également été lancées pour renforcer les liens avec les grands écosystèmes mondiaux, à travers des voyages d'études pour les start-up algériennes à plusieurs pays à l'expérience confirmée dans le domaine de l'entrepreneuriat, et la participation à des événements internationaux dédiés aux start-up.

Une reconnaissance internationale

Dans le même sillage, l'Algérie a lancé la Conférence africaine des start-up, dont la 4e édition s'est tenue du 4 au 7 décembre 2025 avec la participation de plus de 35 délégations ministérielles, plus de 200 exposants et 25 000 visiteurs. Cet événement continental est devenu incontournable et illustre la place de l'Algérie comme hub technologique africain et son rôle dans le développement de l'innovation en Afrique. Ainsi, les efforts consentis pour soutenir les jeunes entrepreneurs ont permis à l'Algérie d'obtenir une reconnaissance internationale, notamment le prix de «Champion des politiques entrepreneuriales», attribué dans le cadre du Forum mondial de l'entrepreneuriat aux Etats-Unis. Une distinction qui conforte les résultats obtenus

par de nombreuses start-up algériennes, devenues de véritables «success stories», intégrées dans l'écosystème entrepreneurial international, avec des activités générant plusieurs millions de dollars de chiffre d'affaires et proposant des solutions technologiques indispensables tant aux niveaux national qu'international. Après cette phase de construction qualifiée de réussite, le secteur amorce désormais une nouvelle étape de consolidation, fixant des objectifs ambitieux à concrétiser, dont la création de 20 000 start-up d'ici fin 2029, contre environ 200 en 2019 et près de 13 000 aujourd'hui. Un défi pour lequel le secteur s'est mobilisé pour renforcer les dispositifs mis en place et enrichir le cadre réglementaire de manière à permettre à ces entreprises de jouer un rôle déterminant dans le tissu économique national. Dans cet esprit, l'accès au marché financier a été aussi assoupli en vue de faciliter l'entrée des start-up, à travers un dispositif exceptionnel de dispense des frais d'introduction en Bourse, ce qui a permis notamment l'introduction de la première start-up algérienne à la Bourse d'Alger en 2025. Ce dispositif a été lancé en faveur des start-up innovantes à fort potentiel de croissance souhaitant lever des fonds sur la période 2026-2028, dans la limite de 500 millions de dinars. Le lancement du label «Scale-up», une nouvelle classification, vient également appuyer les efforts entrepris pour le développement de ce secteur stratégique. Accordé aux sociétés affichant une croissance d'au moins 20% de leur chiffre d'affaires sur les trois dernières années et consacrant au moins 3% de leurs revenus à la recherche et développement, ce label vient traduire la maturité croissante du système entrepreneurial et confirmer le rôle croissant de la «Tech» algérienne dans le développement de l'économie nationale. ■

L'ANPDP SUR LA VÉRIFICATION DE LA CONDITION D'ÉLIGIBILITÉ À L'EMPLOI

Seules les mentions « négatif » ou « positif » sont apposées

« L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) a annoncé dans un communiqué la publication de sa délibération au sujet du cadre juridique du traitement des analyses médicales confirmant l'absence de consommation de drogues et/ou de substances psychotropes dans le cadre du recrutement. Désormais, seule la mention « négatif » ou « positif », sans détails médicaux ou analytiques supplémentaires, peut être utilisée pour vérifier la condition d'éligibilité à l'emploi ».

PAR MERIEM KACI

Dans un souci de protection de la vie privée des candidats à l'emploi, l'ANPDP a publié, le 25 février dernier, la délibération n°1 pour l'année en cours. Ce nouveau texte vient clarifier le cadre juridique entourant les analyses médicales liées à la consommation de drogues et de substances psychotropes lors des processus de recrutement. Désormais, le traitement des données médicales attestant de l'absence de consommation de substances illicites pour des postulants à un poste d'emploi devra se faire suivant un cadre juridique précis. Selon l'ANPDP, ces opérations doivent impérativement s'aligner sur les textes législatifs en vigueur, en respectant scrupuleusement le régime spécifique aux données de santé, considérées comme particulièrement sensibles, indique l'article 1 de cette délibération. S'agissant de la nature des informations collectées, l'Autorité précise que l'employeur ou l'organisme organisateur d'un concours de recrutement ne doit avoir accès qu'à la mention « négatif » ou « positif ». « Aucun détail médical ou analytique supplémentaire ne peut être utilisé pour vérifier la condition d'éligibilité à l'emploi », ajoute la même source. Cette disposition vise à empêcher que des informations médicales détaillées et intrusives ne circulent au sein des administrations ou des entreprises. Par ailleurs, tout traitement de données sensibles reste soumis à une autorisation préalable.



L'ANPDP rappelle aux responsables de traitement, qu'ils soient issus du secteur public ou privé, qu'ils sont tenus de respecter les obligations prévues dans l'article 13 de la loi n°18-07, relatives à la protection des données à caractère personnel. Il s'agit en particulier de la légalité et finalité, proportionnalité et minimisation, sécurité et confidentialité, et durée de conservation. Le test antidrogue doit être justifié par l'éligibilité au poste. « Seule l'information strictement nécessaire doit être traitée et l'employeur doit garantir que

ces données ne fuiteront pas. Les résultats ne doivent pas être conservés au-delà de la durée nécessaire à la finalité du recrutement. Ainsi, l'ANPDP instaure un équilibre entre les exigences de sécurité des employeurs et le droit fondamental des citoyens à la protection de leurs données de santé. Pour rappel, le Premier ministre Sifi Ghrieb a signé le 14 janvier dernier le décret exécutif n°26-76 fixant les conditions et les modalités de prévention de l'usage de stupéfiants et/ou de substances psychotropes lors

du recrutement dans les secteurs public et privé. Ainsi, tous les candidats à des postes dans la fonction publique, ainsi que dans les entreprises publiques et privées, doivent désormais passer un test antidrogue. Le décret fait suite à la loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, promulguée le 13 juillet 2025, imposant des tests de « dépistage négatifs attestant de la non-consommation de stupéfiants et/ou de substances psychotropes ».. ■

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Saisie de plus de deux kilos de kif traité à Baraki



Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé récemment au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue, et à la saisie de plus de 2 kg de kif traité, a indiqué, hier, un communiqué des mêmes services. La Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Sidi Moussa, relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Baraki, « a procédé, la semaine dernière, à l'arrestation de 4 suspects impliqués dans le trafic de drogue, avec la saisie de plus de 2 kg de kif traité », précise la même source. Cette opération fait suite à « des investigations intensives menées sur le terrain, ayant

permis aux enquêteurs de mettre au jour l'activité d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue, ainsi que d'identifier et d'arrêter successivement ses membres, et de saisir cette quantité de poisons », souligne le communiqué. L'opération, menée sous la surveillance du parquet territoriallement compétent, s'est soldée par la « saisie de 2,284 kg de kif traité », ajoute la même source. « Après finalisation des procédures judiciaires en vigueur, les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent conformément à un dossier de procédure pénale », conclut la même source. ■

Formation et autonomisation des jeunes
Le CSJ accompagne les politiques publiques

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a organisé hier à Alger une rencontre nationale sur le thème « La formation et l'autonomisation des jeunes en Algérie à la lumière des Objectifs de développement durable ». Dans une allocution prononcée à cette occasion, le vice-président du Conseil, chargé de la coordination et du suivi des projets, Mohamed Abdelhafid Frihi, a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans « le cadre du rôle consultatif du CSJ, qui œuvre à accompagner les politiques publiques avec une vision objective et responsable », et ce, à travers « la transmission des préoccupations des jeunes et la contribution à l'évaluation des politiques éducatives et de formation, tout en proposant des solutions pratiques et applicables en harmonie avec les orientations nationales et les engagements de l'Algérie au titre des Objectifs de développement durable (ODD) ». Le thème de cette rencontre s'inscrit en droite ligne avec la vision de l'Etat algérien en matière d'éducation et d'autonomisation des jeunes, a-t-il ajouté, relevant, à cet égard, les réformes engagées par l'Algérie dans différents niveaux du système éducatif, notamment en ce qui concerne la qualité de l'enseignement, l'égalité des chances et l'adéquation de la formation aux exigences de l'économie nationale. Pour sa part, le président de la commission de l'environnement et du développement durable au sein du CSJ, Mohamed El Amine Kihal, a affirmé que cette rencontre vise à « mettre en lumière les efforts de l'Etat dans le domaine de l'éducation, à passer en revue les niveaux réalisés en matière de santé scolaire et de programmes pédagogiques, ainsi que d'autres axes essentiels inscrits dans les stratégies nationales visant à développer et à améliorer la qualité de l'enseignement ». De son côté, le président de la Commission de l'éducation, de la formation et de l'enseignement supérieur du Conseil, Abdelhak Laribi, a présenté un exposé intitulé « Les défis des politiques publiques : éducation, formation, insertion », dans lequel il a abordé les axes du diagnostic stratégique inscrits dans les ODD relatifs à la situation de l'éducation actuelle, tels que la qualité de l'enseignement, l'économie et le marché du travail, l'éducation et la construction d'une citoyenneté active, ainsi que la problématique de la gouvernance et de la coordination sectorielle. Cette rencontre a également été ponctuée par d'autres interventions portant sur un ensemble de sujets pertinents, parmi lesquels « L'évaluation de la qualité de l'éducation en Algérie : programmes, préparation pédagogique et égalité », « L'adéquation du système de formation professionnelle avec les besoins du marché et l'intégration avec l'éducation nationale » et « L'approche de la qualité basée sur l'impact dans l'éducation : expériences internationales et leçons apprises ». A noter que cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de représentants de secteurs et d'organismes nationaux, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action annuel du CSJ.

Saisie de plus de deux millions de comprimés psychotropes en 2025 à Ouargla

Pas moins de 2 499 280 comprimés psychotropes ont été saisis l'an dernier (2025) par les services de police judiciaire de la Sûreté de la wilaya d'Ouargla, indique un

communiqué de ce corps sécuritaire. Les activités de police ont donné lieu, au cours de la même année, à la saisie également de plus de 49,9 kilogrammes de kif traité et de 2,865

kg de drogues dures (cocaïne), a-t-on ajouté. Un total de 2 200 affaires de lutte anti-drogue, impliquant 2 270 individus, ont été traités sur la même

période, dont les dossiers ont été transférés aux instances judiciaires territorialement compétentes, qui ont placé 315 personnes en détention provisoire, a fait savoir la source.

RENFORCEMENT DU PARTENARIAT DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le CRTSE accueille une délégation du CDER

Le Centre de Recherche en Technologie des Semiconducteurs pour l'Energétique (CRTSE) a accueilli une délégation du Centre de Développement des Énergies Renouvelables (CDER) afin de renforcer la coopération conjointe dans le domaine du développement des systèmes photovoltaïques (PV).

PAR FATIHA AMALOU

«**L**a visite a notamment inclus une réunion de coordination entre les représentants des deux centres pour examiner les possibilités d'échange d'expertise et de synergie des efforts de recherche en vue de développer des solutions énergétiques innovantes répondant aux besoins nationaux», indique le CDER dans sa page officielle facebook. S'en est suivie une visite des installations et laboratoires clés du CRTSE, au cours de laquelle les représentants du CDER ont pu découvrir les équipements technologiques de pointe dédiés au développement et à la caractérisation des panneaux et cellules solaires. Cette initiative témoigne d'un engagement fort en faveur de la construction d'un partenariat technique et

scientifique solide, qui contribuera à stimuler l'innovation dans le domaine de l'énergie solaire en Algérie. Le Centre de Développement des Énergies Renouvelables (CDER) multiplie les partenariats stratégiques pour accélérer la transition énergétique. Ces accords, signés avec des acteurs nationaux (Sonelgaz, Sonatrach, universités) et internationaux (Italie), visent le développement de l'hydrogène vert, le solaire et l'efficacité énergétique. Deux accords signés avec la R&D de Sonelgaz pour développer la filière de l'hydrogène vert. Des partenariats avec l'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAIC) pour des projets technologiques ont été également conclus. Une convention cadre a été signée entre le CDER et l'Agence de Promotion et de Rationalisation de l'Utilisation de l'Énergie (APRUE). Le CDER collabore également avec le groupe Condor pour la réalisation de centrales photovoltaïques. Ces actions s'inscrivent dans une stratégie nationale plus large visant à diversifier l'économie et à renforcer la posi-



tion de l'Algérie dans le domaine des énergies renouvelables. Le CRTSE joue pour sa part un rôle clé dans le développement des énergies renouvelables en Algérie. Il se spécialise dans la recherche appliquée sur les matériaux semi-conducteurs, les cellules solaires photovoltaïques (silicium, couches minces) et le stockage d'énergie, facilitant le transfert technologique vers l'industrie.

Ses missions principales concernent l'optimisation des procédés de fabrication de cellules solaires, notamment le silicium cristallin, avec un objectif de rendement accru et l'étude de couches minces, des nanomatériaux pour la conversion et le stockage d'énergie (batteries, supercondensateurs), et des matériaux hybrides ainsi que l'accompagnement des étudiants, enseignants et chercheurs par la caractérisation de matériaux

et la formation spécialisée. . Le centre agit comme un partenaire industriel, en fabriquant des prototypes de cellules solaires, des modules et des capteurs, en plus de soutenir les start-ups innovantes via des challenges. Le CRTSE collabore également au niveau national et international (ex: Allemagne) pour renforcer ses capacités en nanostructure et en conversion d'énergie. ■

Institut Pasteur d'Algérie
Mise en service du premier séquenceur de nouvelle génération

L'Institut Pasteur d'Algérie annonce la mise en service du premier séquenceur de nouvelle génération de la série MiSeq i100 System en Algérie, au sein de son Département de Virologie. Dernière innovation développée par Illumina, leader mondial des technologies de séquençage à haut débit, cette plateforme marque une avancée technologique significative par rapport aux générations précédentes, avec une capacité accrue, une précision renforcée, une résolution génomique optimisée et des délais d'analyse considérablement réduits. «Cette nouvelle acquisition permettra de consolider les capacités de l'Institut Pasteur d'Algérie en matière de surveillance génomique, notamment pour le suivi des agents pathogènes d'intérêt en santé publique, tout en soutenant le développement de projets de recherche à fort impact», indique l'institut pasteur d'Algérie dans sa page officielle facebook. Acquis dans le cadre d'un projet de collaboration avec des partenaires internationaux et des organismes de soutien à la recherche en santé humaine et animale, cette plateforme vient renforcer le Pôle de Virologie de l'Institut en tant qu'acteur de référence en génomique, en recherche et en innovation scientifiques, au service de la sécurité sanitaire et de la santé des Algériens.

F. A.

CONSERVATION DES MÉDICAMENTS

Saidal fait un don de réfrigérateurs médicaux aux hôpitaux

Le Groupe Saidal a procédé à une importante donation de réfrigérateurs médicaux au profit de plusieurs établissements hospitaliers à travers les régions Centre, Est et Ouest du pays. Cette initiative vise à garantir une conser-

vation optimale des produits pharmaceutiques, avec une priorité accordée aux traitements anticancéreux. «La répartition de ce don a couvert un large réseau hospitalier, incluant les wilayas de Annaba, Batna,

Constantine, Oran, Mostaganem, Mascara, Chlef, Aïn Defla, Béjaïa, Bli-da, Médéa (Berrouaghia) et M'sila», indique le groupe dans sa page officielle facebook. Plusieurs structures de la capitale et de ses environs, telles que les hôpi-

taux de Béni Messous, Rouiba, El Mouradia, ainsi que Tipaza et Sidi Ghiles, ont également été destinataires. À travers cette action de solidarité, Saidal réaffirme son engagement citoyen en faveur de la santé publique.

F. A.

CACI

Organisation d'une session de formation sur la déclaration du bénéficiaire effectif

La Chambre algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI) a organisé, à son siège, une session de formation sur la déclaration du bénéficiaire effectif. Cette formation a été animée par M. Ghouzi Fouad, représentant le Centre national du Registre du Commerce. Y ont participé des représentants d'entreprises commerciales et d'associations. Cette session s'inscrit, selon la CACI, dans le cadre des efforts déployés par la Chambre pour renforcer la transparence et le respect de la législation en vigueur, notamment en matière de prévention et de lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent. D'autres sessions de formation seront organisées à l'intention de tous les opérateurs économiques enregistrés auprès de la Chambre, afin



d'optimiser les avantages et de garantir la conformité aux dispositions légales applicables. Notons que la déclaration du bénéficiaire effectif en Algérie est une pro-

cédure obligatoire pour toutes les personnes morales (sociétés) auprès du CNRC, visant à identifier les personnes physiques détenant 20% du capital ou des droits de vote. Cette

mesure, introduite par le décret n° 23-429 de 2023, vise à lutter contre le blanchiment d'argent. Les sociétés existantes devaient se conformer avant le 30 novembre 2024. Toute personne physique qui possède ou contrôle, directement ou indirectement, au moins 20% du capital social ou des droits de vote, ou exerce un contrôle par tout autre moyen. La déclaration se fait auprès du Centre National du Registre de Commerce (CNRC). Le non-respect de cette obligation est passible d'amendes pouvant atteindre 3.750.000 DA. Toute modification de la structure du capital ou du contrôle doit être déclarée au CNRC. Il est essentiel d'utiliser le formulaire officiel fourni sur la plateforme Sidjilcom du CNRC pour se mettre en conformité avec le décret n° 23-429.

F. A.

PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT

Les collectivités locales à pied d'œuvre

Les collectivités locales de plusieurs wilayas poursuivent leurs efforts de soutien et de promotion de l'investissement dans l'objectif de créer un climat d'investissement favorable et à simplifier les procédures administratives liées à la mise en œuvre des projets économiques.

PAR FATIHA A.

Le ministère de l'intérieur, des collectivités locales et des transports a affirmé hier, dans un communiqué publié sur sa page officielle facebook, que les collectivités locales assurent un accompagnement efficace et ciblé des investisseurs grâce à un ensemble de mesures et de mécanismes concrets. Il s'agit de la tenue de réunions régulières des comités de wilayas chargés du suivi des projets d'investissement. Ces réunions permettent d'examiner l'état d'avancement des projets et de résoudre les différents problèmes rencontrés, garantissant ainsi leur mise en service effective. Il y a aussi l'intensification des visites de terrain auprès des promoteurs et des projets d'investissement privés afin d'évaluer l'avancement des travaux, d'identifier les difficultés et les besoins sur le terrain et de prendre les mesures nécessaires pour accélérer la réalisation des projets sans oublier la mise en place de canaux de communication permanents avec les investisseurs, par l'organisation de réunions régulières pour les accueillir, écouter leurs préoccupations et œuvrer à la levée des obstacles susceptibles d'entraver la mise en œuvre de leurs projets.

«Ces efforts s'inscrivent dans une démarche intégrée visant à soutenir l'investissement productif et à créer une réelle valeur ajoutée, contribuant ainsi à stimuler l'activité économique au niveau local, par la création de richesse et la création de nouveaux emplois»ajoute le ministère. Notons que le suivi des projets d'investissement par les collectivités locales (wilayas/communes) est une priorité stratégique, axée sur la transformation des communes en pôles d'investissement, le développement local durable et la création de richesse. Il s'appuie sur une nouvelle législation, l'agence AAPI, et des outils financiers pour soutenir la décentralisation. La nouvelle loi sur l'investissement, couplée à la révision des lois sur la commune et la wilaya, responsabilise les élus locaux. L'objectif est d'atteindre un développement local équitable, en réduisant les disparités régionales et en améliorant le cadre de vie. Les Walis, sous la tutelle du Ministère



de l'Intérieur, évaluent régulièrement la mise en œuvre des programmes de développement, notamment via la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, qui finance des projets locaux. Les investisseurs bénéficient d'avantages fiscaux, parafiscaux et d'assiettes foncières.

De nombreux projets sont en cours, visant à dynamiser le territoire (ex: mines, infrastructures) et à améliorer la connectivité régionale. L'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI) suit activement les projets sur le terrain pour garantir leur concrétisation, avec des exonérations d'impôts (IBS/TAP) pouvant aller jusqu'à 10 ans.

Une période transitoire (jusqu'à fin 2026) est prévue pour la gestion des projets dans les nouvelles wilayas par les wilayas-mères. Le suivi s'oriente vers la simplification des procédures, l'attractivité territoriale et la concrétisation rapide des projets. ■

MISE EN ŒUVRE DE LA DÉMARCHE DE CONSOLIDATION DE LA BOURSE D'ALGER

Le cap maintenu



La Bourse d'Alger poursuit la mise en œuvre de sa démarche de consolidation de ses structures et de modernisation de ses modes d'organisation et de fonctionnement, en vue d'entretenir et de conforter sa nouvelle dynamique de relance, en améliorant et en facilitant au mieux les conditions d'admission des entreprises à la cote, tout en renforçant les conditions de transparence et de communication sur les opérations d'émission d'actions et d'obligations.

A cet effet, la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob), instance en charge de la régulation du marché des capitaux d'Alger, a annoncé, avant-hier, dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux, l'inscription officielle des intermédiaires en opérations de bourse (IOB) du Crédit populaire d'Algérie (CPA) et de la société Tell Markets comme nouveaux promoteurs en bourse, un rôle à la fois nouveau et essentiel pour encadrer et accompagner les nouvelles

opérations d'émission de titres de capital ou de créance (actions et obligations). La Cosob précise, en ce sens que selon les dispositions du nouveau règlement général régissant la bourse des valeurs mobilières, toute société souhaitant procéder à l'admission de ses titres de capital ou de créance aux négociations sur le compartiment de croissance ou émergent de la Bourse d'Alger est tenue de désigner un promoteur en bourse pour une durée de cinq ans. ■

Port d'Alger

Des consignes strictes pour réduire le temps passé en mer par les navires



Le directeur général du port d'Alger effectue une visite d'inspection sur le terrain et donne des instructions strictes pour accélérer la manutention des navires. «Conformément aux directives du ministère de tutelle visant à améliorer les services portuaires et à réduire la rotation des navires, le directeur général du port d'Alger, accompagné de hauts responsables portuaires, a effectué une inspection approfondie des quais vendredi soir», indique l'EPAL dans sa page officielle facebook. Le directeur général a personnellement observé les opérations et le rythme de la manutention des navires, a pris connaissance des préoccupations des usagers du port et a suivi de près la mise en œuvre des programmes de travail établis. Cette visite a fait suite à une brève réunion du directeur général avec son équipe, consacrée à l'évaluation de la situation actuelle du port. Lors de cette réunion, il a donné des instructions strictes pour redoubler d'efforts et lever tous les obstacles susceptibles d'entraver les opérations portuaires, qu'ils soient bureaucratiques ou logistiques. Ces actions sur le terrain s'inscrivent dans le cadre des directives du ministère, qui soulignent la nécessité de réduire le nombre de navires en mer et d'améliorer l'efficacité portuaire, contribuant ainsi au soutien de l'économie nationale et à la réduction des dépenses de l'État.

F. A.

DJELFA

Quatre nouveaux puits renforcent l'alimentation en eau potable

Dans le cadre du renforcement du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) et de l'extension de la couverture vers les zones à forte croissance démographique, trois nouveaux puits ont été mis en service dans la région de Dzira, dans la wilaya de Djelfa. Par ailleurs, un puits supplémentaire a été inauguré dans la région d'Oued Sder, contribuant ainsi à l'amélioration de l'approvisionnement en eau et à la sécurisation des ressources hydriques dans ces zones.

La wilaya de Djelfa a récemment franchi une nouvelle étape dans le renforcement de son réseau d'alimentation en eau potable (AEP) avec la mise en service de quatre nouveaux puits, dans le but d'améliorer durablement la qualité du service public et de répondre à la demande croissante des habitants, a appris l'APS auprès des services de la wilaya. Dans le cadre de ce renforcement du réseau et de la couverture des zones à forte croissance démographique, trois puits ont été mis en service dans la région de Dzira, tandis qu'un puits supplémentaire a été inauguré dans la région d'Oued Sder. Parallèlement, un nouveau réservoir d'une capacité de 1.000 m³ a été réalisé dans la commune d'Aïn El Ibel pour sécuriser le stockage et la distribution de l'eau potable. Ces installations disposent d'une capacité de production globale de 11.000 m³ par jour, portant la production totale de la wilaya à 62.000 m³/jour. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire dédié à Djelfa, visant à développer les infrastructures hydrauliques et à améliorer la continuité et la qualité du service public, garantissant ainsi la satisfaction des



besoins des citoyens tout au long de l'année. Le lancement de ces nouvelles infrastructures coïncide avec le mois sacré de Ramadhan, période marquée par une demande en eau plus élevée. Les services de la wilaya ont souligné leur engagement à pour-

suivre les efforts pour assurer une alimentation régulière et fiable en eau potable, tout en répondant aux besoins croissants des habitants. Cette opération s'inscrit dans une démarche globale visant à moderniser les équipements existants, à

améliorer la qualité du service public et à répondre efficacement à la demande croissante en eau potable, induite par l'augmentation démographique et l'extension urbaine que connaît la wilaya ces dernières années. ■

CHU de Batna Remise en service de trois salles d'opération après réaménagement



Trois salles d'opération du centre hospitalo-universitaire chahid-Touhami-Benflis de Batna ont été remises en service après leur réaménagement et équipement, a-t-on appris jeudi auprès de l'administration de cet établissement. Il s'agit des salles d'opération de chirurgie générale, de chirurgie urologique et de chirurgie pédiatrique dont les activités ont ainsi été reprises, a précisé le directeur général par intérim du CHU, Ahmed Abdelhafid. Cette mise en service s'inscrit dans le cadre de l'ouverture progressive du bloc opératoire du CHU qui compte désormais sept salles d'opération contre trois par le passé, selon la même source. Deux autres salles d'opération entreront en activité dans les quelques prochains jours en attendant la réouverture des deux salles restantes après leur équipement au titre du programme sectoriel, a ajouté le même responsable. Le bloc opératoire du CHU a été doté d'équipements médicaux modernes qui permettront d'améliorer la prise en charge des patients et la qualité des soins assurés, a affirmé le même responsable.

TIARET Réalisation de douze projets d'utilité publique dans des communes enclavées

Douze projets d'utilité publique ont été réalisés, récemment, dans plusieurs communes éloignées de la wilaya de Tiaret, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction régionale de l'Agence de développement social (ADS) de la wilaya. La chargée de la gestion du service de l'emploi et de l'insertion, Rabiha Hadji, a précisé que ces projets, dont le coût de réalisation s'élève à 18,2 millions de dinars, ont été financés par l'Agence de développement social au titre de l'exercice précédent, soulignant que dix projets relèvent

du secteur des travaux publics et deux de secteurs de l'environnement et des forêts. Les travaux réalisés ont porté sur l'entretien et le curage de tronçons de chemins communaux et de wilaya, l'aménagement d'espaces verts, la plantation d'arbres d'alignement le long des routes, ainsi que le nettoyage d'espaces forestiers touchés par des incendies, dans des communes éloignées relevant des daïras de Mechraa Sfa, Medroussa et Ksar Chellala. Ces projets, basés sur le travail manuel, ont permis la création de 105 postes d'emploi tempo-

raires pour une durée de trois mois. Les bénéficiaires ont été affiliés à la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) pour une période d'un an, a fait savoir la même source, indiquant que les listes des bénéficiaires ont été établies par les communes concernées. Le suivi et la réception de ces projets sont assurés par une commission locale regroupant des représentants des cellules sociales de proximité relevant de l'ADS, ainsi que des services techniques des daïras et des communes concernées, selon la même source. ■

EPH DE BOUZEGUENE (TIZI-OUZOU) Vers la reprise des travaux après la levée des contraintes

Les travaux de réalisation de l'Etablissement public hospitalier (EPH) de 60 lits de Bouzeguene, à l'Est de Tizi-Ouzou, seront relancés sous peu, après la levée de toutes les contraintes rencontrées, a rapporté mercredi un communiqué des services de la wilaya, relayé par l'APS. Le Wali, Aboubakar Essedik Boucetta, qui a effectué une visite sur le chantier, a souligné l'impératif de mobiliser, le plus tôt possible, tous les moyens matériels et hu-

ains nécessaires pour la finalisation des travaux restants après la levée de ces contraintes. Dans un exposé sur l'état d'avancement du projet et les travaux restants à réaliser, présenté sur place par le directeur des équipements publics (DEP), il est indiqué que les travaux restants représentent seulement 5% du projet. Il s'agit, a-t-il souligné, de l'installation des réseaux d'aération et de refroidissement, du système anti-incendie et des différents systè-

mes d'évacuation des gaz, s'agissant des travaux intérieurs. En extérieur, le DEP a indiqué qu'il serait procédé au lancement des travaux de réalisation d'une station de traitement des eaux usées ainsi que de logements d'astreinte. Par ailleurs, le communiqué de la wilaya souligne que la direction locale de la santé (DSP) a déjà engagé toutes les procédures concernant les équipements nécessaires au fonctionnement de cette structure de santé. ■

Institut de formation paramédicale de Constantine Réception au 2^e semestre de l'année

Le projet de réalisation de l'institut de formation paramédicale à l'extension ouest de la circonscription administrative Ali Mendjeli, dans la wilaya de Constantine »sera réceptionné au cours du 2^e semestre de l'année 2026 », a-t-on appris jeudi des services de la wilaya. Les travaux de réalisation de cette infrastructure sont dans leur phase finale, a indiqué la cellule de communication de la wilaya, précisant que les dernières retouches liées aux finitions intérieures sont en cours, tandis que le lancement des travaux d'aménagement extérieur seront lancés « bientôt ». Le projet de réalisation de cet établissement d'une capacité d'accueil de 800 places pédagogiques a nécessité une enveloppe financière de plus de 950 millions de dinars, selon la même source. La nouvelle infrastructure comprend des salles de cours, un auditorium, des laboratoires destinés aux travaux pratiques ainsi que des pavillons administratifs, a-t-on indiqué. Elle devra assurer des formations dans plusieurs spécialités, dont les soins infirmiers, la formation des sages-femmes, l'imagerie médicale et les analyses de laboratoire, selon les services de la wilaya.

CAC du CHU de Constantine Un nouvel accélérateur linéaire médical de dernière génération



L'extension du Centre anti-cancer (CAC) de l'hôpital universitaire Dr Benbadis de Constantine s'est renforcée par l'acquisition d'un nouvel accélérateur linéaire médical de dernière génération (LINAC) pour la radiothérapie, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. L'équipement de pointe permet de cibler les tumeurs avec précision, tout en épargnant les tissus sains, améliorant ainsi l'efficacité de traitement et réduisant les effets secondaires, selon les précisions fournies par la même source. Il contribuera à diminuer les listes d'attente, et offrir aux patients des soins dans de meilleures conditions. L'acquisition de cet équipement de pointe qui s'inscrit dans le cadre des efforts de modernisation des structures de santé, aura également un impact certain sur le renforcement de la formation spécialisée et la recherche en oncologie, a-t-on ajouté.

Kenya Premières injections d'un nouveau traitement prometteur contre le VIH

Les autorités kényanes ont commencé jeudi à administrer les premières doses d'un nouveau traitement jugé prometteur de prévention du VIH dans un quartier populaire de la capitale Nairobi, selon des médias locaux.

Le Lenacapavir est un traitement injectable contre le VIH qui ne doit être administré que deux fois par an. Selon les experts, il représente un progrès immense par rapport aux traitements nécessitant la prise d'une pilule quotidienne. « Aujourd'hui est un moment d'espoir pour des milliers de familles kényanes », s'est félicité le ministre de la Santé, Aden Duale, lors d'un événement public. La semaine dernière, le Kenya a reçu son premier lot de 21.000 doses grâce à un accord avec le fabricant du Lenacapavir, Gilead Sciences, et le Fonds mondial de lutte contre le Sida. Le Kenya fait partie des neuf pays africains sélectionnés l'an dernier pour introduire le Lenacapavir, qui est depuis décembre déployé en Afrique du Sud, en Eswatini et en Zambie.

D'un coût extrêmement élevé (plus de 28.000 dollars – 23.700 euros – par patient par an aux États-Unis, selon l'Onusida, qui avait demandé à Gilead de « baisser son prix » en juillet), le traitement ne coûtera que 7.800 shillings kényans (50 euros) par personne et par an grâce à « un accord négocié avec le fabricant », selon le ministre Duale. Environ 1,3 million de personnes vivent avec le VIH au Kenya, en majorité des 15-24 ans.

Cameroun Lancement d'une campagne de vaccination contre la fièvre jaune

Une campagne de riposte contre la fièvre jaune a été lancée mercredi au Cameroun, visant à vacciner plus de 330.000 personnes à l'échelle nationale, dont un tiers dans la région de l'Extrême-Nord, ont indiqué des sources sanitaires régionales, citées par des médias. La campagne se déroulera du 25 février au 1^{er} mars 2026 dans le district de Gazawa, situé dans le département du Diamaré (Extrême-Nord), puis du 11 au 15 mars dans le district de Fotokol, en parallèle avec les districts sanitaires d'Abo (Littoral) et de Ngaoundal (Adamaoua).

L'objectif est d'atteindre au moins 95% de la population cible, âgée de 9 mois à 60 ans, à l'exclusion des femmes enceintes. Outre l'administration du vaccin contre la fièvre jaune, un rattrapage des antigènes de la vaccination de routine sera effectué chez les enfants de 0 à 59 mois.

Selon le coordonnateur régional du Programme élargi de vaccination pour l'Extrême-Nord, Yaya Alhadji Adam, cette riposte fait suite à une recrudescence des cas confirmés de fièvre jaune au Cameroun.

En 2025, pas moins de 29 cas confirmés ont été enregistrés dans 22 districts sanitaires à travers le pays.

A Gazawa, qui compte environ 88.015 habitants, 11 cas suspects ont été recensés, dont deux confirmés, alors que la couverture vaccinale est jugée faible (20% selon les autorités sanitaires) et le déficit immunitaire important en raison de la présence de populations vulnérables, notamment des déplacés internes et des nomades.

RÉSISTANCE À L'INSULINE

Quand la peau révèle les premiers signes du diabète

Le Diabète de type 2 peut évoluer pendant plusieurs années avant d'être diagnostiqué. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), des centaines de millions d'adultes vivent aujourd'hui avec un diabète, et une part importante d'entre eux ignorent leur état. Or, avant même l'apparition des symptômes classiques, certains signes visibles peuvent apparaître. La peau figure parmi les premiers organes à refléter un déséquilibre métabolique.

Longtemps qualifié de « tueur silencieux », le Diabète de type 2 s'installe progressivement, parfois pendant des années, sans symptômes évidents. Mais avant même que la fatigue, la soif intense ou les envies fréquentes d'uriner n'apparaissent, le corps peut envoyer des signaux visibles — notamment à travers la peau. En effet, de plus en plus d'experts considèrent certains changements cutanés comme des marqueurs précoces d'une résistance à l'insuline, stade intermédiaire précédant souvent le diabète. Parmi les signes les mieux documentés figure l'acanthosis nigricans, caractérisée par des plaques épaissies, foncées et veloutées au niveau du cou, des aisselles ou de l'aîne.

Selon l'American Diabetes Association, cette manifestation est fréquemment associée à une hyperinsulinémie. Lorsque les cellules deviennent moins sensibles à l'insuline, le pancréas en produit davantage. Cet excès stimule certains récepteurs cutanés, entraînant une prolifération anormale des cellules de la peau. Plusieurs études cliniques ont montré que l'acanthosis nigricans est significativement plus fréquente chez les personnes en surpoids présentant une résistance à l'insuline, y compris chez les adolescents. Les petites excroissances molles appelées acrochordons (ou « skin tags ») sont souvent considérées comme anodines. Pourtant, des recherches publiées dans des revues de dermatologie suggèrent qu'une multiplication de ces lésions pourrait être corrélée à des niveaux élevés d'insuline circulante.

Pour certains endocrinologues, leur présence en nombre, notamment au niveau du cou, constitue un indice métabolique à ne pas négliger. Autre manifestation décrite dans la littérature : la dermopathie diabétique, qui se traduit par de petites taches bru-



nâtres sur les tibias. Ces lésions seraient liées à une atteinte des petits vaisseaux sanguins (microangiopathie), conséquence directe d'une glycémie élevée chronique. D'après les données synthétisées par l'Organisation mondiale de la santé, les complications microvasculaires figurent parmi les premières atteintes organiques du diabète non contrôlé. Pourquoi la peau réagit-elle si tôt ? La peau est un organe hautement vascularisé et sensible aux variations hormonales. L'excès d'insuline et l'hyperglycémie chronique modifient le collagène, altèrent la circulation sanguine, augmentent l'inflammation et affaiblissent la réponse immunitaire. Ces mécanismes expliquent aussi la fréquence accrue des

infections cutanées, la sécheresse et la cicatrisation plus lentes observées chez les personnes diabétiques. Selon plusieurs travaux épidémiologiques, la résistance à l'insuline peut être présente 5 à 10 ans avant le diagnostic officiel. Il s'agit d'une phase silencieuse mais réversible. En effet, selon les spécialistes, cette phase précoce — souvent appelée prédiabète — peut être inversée. Des études d'intervention menées aux États-Unis et en Europe montrent qu'une perte de poids modérée (5 à 7 % du poids corporel) combinée à une activité physique régulière réduit significativement le risque de progression vers un diabète déclaré. Les experts recommandent ainsi un dépistage si des plaques sombres in-

habituelles apparaissent, les acrochordons se multiplient et des infections cutanées sont fréquentes.

Le diabète de type 2 représente l'une des principales causes de morbidité cardiovasculaire dans le monde. Identifier ses signes précoces, même discrets, constitue un levier majeur de prévention. Pour les spécialistes, la peau ne doit plus être considérée comme un simple symptôme secondaire, mais comme un indicateur potentiel d'un déséquilibre systémique en cours. « Observer ces signes, c'est peut-être agir plusieurs années avant l'apparition des complications cardiovasculaires, rénales ou neurologiques – et transformer une maladie silencieuse en pathologie évitable », estiment les experts. **A. B.**

DANEMARK

Premier pays de l'UE à éradiquer la transmission du VIH mère-enfant

Le Danemark est devenu le premier pays de l'Union européenne à éliminer la transmission du VIH et de la syphilis de la mère à l'enfant, a annoncé vendredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

« L'élimination signifie tester et traiter au moins 95 femmes enceintes sur 100, et maintenir les nouvelles infections chez les nourrissons en dessous de 50 pour 100.000 naissances », a précisé Hans Kluge, directeur régional de l'OMS pour l'Europe. Cela « marque une avancée majeure en matière de santé publique pour le Danemark », s'est réjoui le chef de l'agence onusienne Tedros Adhanom Ghebreyesus, dans un communiqué. Selon l'organisme international de



santé, le Danemark a atteint les objectifs requis entre 2021 et 2024, « y compris de faibles taux de transmission et une large couverture des

tests prénatals et du traitement pour les femmes enceintes ».

Selon les chiffres de l'OMS, le Danemark présente de faibles taux de VIH

(virus de l'immunodéficience humaine) et de syphilis chez les femmes enceintes. Le Danemark également sur le chemin pour éliminer la transmission de l'hépatite B de la mère à l'enfant. Environ 5.950 personnes vivent avec le VIH au Danemark, pays d'un peu plus de 6 millions d'habitants, et moins de 0,1% des femmes enceintes sont concernées.

La syphilis congénitale, c'est-à-dire la syphilis transmise de la mère au bébé, est également peu fréquente. En 2024, 626 cas de syphilis ont été signalés au total, dont la plupart (524) chez des hommes.

L'OMS a également souligné que le Danemark était en bonne voie d'éliminer la transmission du virus de l'hépatite B de la mère à l'enfant. ■

CHINE
LEVÉE DE
CERTAINES
TAXES
SUR DES
PRODUITS
CANADIENS

La chine a annoncé vendredi lever temporairement certaines taxes douanières sur plusieurs produits canadiens à partir du 1er mars, conformément à l'accord conclu lors de la visite du Premier ministre canadien Mark Carney en Chine en janvier. Cette mesure fait suite à l'assouplissement par Ottawa des mesures prises à l'encontre des véhicules électriques et de l'acier chinois, et entrera en vigueur dimanche jusqu'au 31 décembre de cette année, a déclaré le ministère chinois du Commerce dans un communiqué. Il n'a pas été précisé quels produits canadiens bénéficieraient de cette suspension des droits de douane, le ministère indiquant que « les ajustements tarifaires seront annoncés séparément ».

Mais dans le cadre de cet accord « commercial historique préliminaire, mais historique », selon les mots du Premier ministre canadien, la Chine devait réduire les droits de douane sur les produits à base de canola (colza transgénique canadien) à environ 15%, contre 84% actuellement. En contrepartie, le Canada a accepté d'importer 49.000 véhicules électriques chinois sous le couvert de nouveaux droits de douane préférentiels de 6,1%. En mars 2025, Pékin imposait une surtaxe de 100% sur l'huile de colza canadienne, les pois et les tourteaux, utilisés pour l'alimentation animale. Cette mesure représentait, pour Pékin, une réponse à la décision d'Ottawa l'année dernière d'imposer des droits de 100% sur les véhicules électriques chinois, en réponse aux mesures américaines similaires.

POURSUITE DES COMBATS ENTRE LE
PAKISTAN ET L' AFGHANISTAN
Plus de 270 Afghans tués dans
des affrontements transfrontaliers

L'armée pakistanaise a déclaré vendredi que 274 afghans avaient été tués et plus de 400 blessés lors d'affrontements transfrontaliers avec l'Afghanistan depuis jeudi. Le lieutenant-général Ahmed Sharif Chaudhry, directeur général des relations publiques interarmées (ISPR) de l'organe médiatique de l'armée pakistanaise, a déclaré que des insurgés afghans avaient ouvert le feu et lancé des attaques physiques dans 53 endroits répartis sur 15 secteurs le long de la frontière entre le Pakistan et l'Afghanistan. Il a ajouté que les forces de sécurité pakistanaises avaient « efficacement repoussé » les attaques et lancé des contre-attaques ciblées. Selon le porte-parole, les frappes aériennes pakistanaises ont ciblé 22 sites à travers l'Afghanistan, notamment dans les provinces de Kaboul, Kandahar, Paktia, Nangarhar, Khost et Paktika. Il a précisé que les frappes ont touché des quartiers généraux militaires, des installations de brigades et de bataillons, des dépôts de munitions, des bases logistiques et des cachettes présumées utilisées par des militants. Il a indiqué que 12 soldats pakistans avaient été tués, 27 blessés et qu'un soldat était toujours porté disparu. De son côté, Zabihullah Mujahid, porte-parole du gouvernement afghan, a indiqué vendredi que, lors des opérations de représailles, 55 soldats pakis-

Les Nations unies ont appelé à la fin immédiate des hostilités. Les tensions entre les deux pays voisins se sont accrues ces derniers jours sur fond de recrudescence des violences perpétrées par des groupes armés dans les régions frontalières.



tans avaient été tués et plusieurs autres capturés. Mujahid a déclaré que le gouvernement afghan a toujours mis l'accent sur les solutions pacifiques et continue de plaider en faveur d'une approche constructive et non violente pour résoudre la situation. Les combats se sont poursuivis dans la nuit de vendredi à samedi le long de la frontière entre les deux pays. De précédents affrontements en octobre ont déjà fait des dizaines de morts jusqu'à un arrêt des hostilités à la suite d'une médiation de la Turquie, du Qatar et de l'Arabie saoudite. Les ministres pakis-

tans et saoudien des Affaires étrangères se sont entretenus vendredi pour discuter d'un apaisement, ont dit les services diplomatiques de Ryad, sans fournir de détails. L'Union européenne (UE) a appelé les deux parties à la désescalade et à entamer un dialogue. Les Nations unies ont de leur côté appelé à la fin immédiate des hostilités. Les tensions entre les deux pays voisins se sont accrues ces derniers jours sur fond de recrudescence des violences perpétrées par des groupes armés dans les régions frontalières.

ONU
VOLKER TÜRK
DÉNONCE LE
RECOURS À LA
FORCE POUR
RÉGLER LES
CONFLITS DANS LE
MONDE

Le Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, s'est dit inquiet vendredi de la normalisation du recours à la force pour régler les conflits dans le monde, avertissant que les conflits créent un véritable « désert des droits humains ». « Nous ne devons pas revenir à la violence comme base d'organisation » du monde, a exhorté Volker Türk lors de son exposé sur la situation des droits de l'homme dans le monde devant le Conseil des droits de l'homme des Nations unies. « Le monde ne peut rester les bras croisés tandis que l'édifice du droit international humanitaire et des droits de l'homme s'effondre sous nos yeux », a-t-il insisté. Par ailleurs, Volker Türk a dénoncé les menaces croissantes qui pèsent sur les droits des femmes dans le monde entier, soulignant notamment la recrudescence des féminicides. « La violence à l'égard des femmes, y compris les féminicides, est une urgence mondiale. Environ 50.000 femmes et filles ont été tuées dans le monde en 2024, la plupart par des membres de leur famille », a-t-il déclaré.

MILAN
UN TRAMWAY
DÉRAILLE,
FAISANT DEUX
MORTS ET 38
BLESSÉS

Un tramway a déraillé et percuté un immeuble vendredi à Milan, dans le nord de l'Italie, tuant deux personnes et en blessant 38 autres, a indiqué la police à l'AFP. L'une des victimes a été fauchée par le tram lorsqu'il a déraillé et la seconde était un passager, a déclaré aux journalistes sur place le maire de la ville, Giuseppe Sala. Les pompiers ont enveloppé les passagers choqués dans des couvertures de survie tandis que les ambulances ont transporté les blessés les plus graves à l'hôpital. La Première ministre italienne Giorgia Meloni a exprimé « ses plus sincères condoléances ». Les premiers éléments de l'enquête laissent penser que le conducteur n'a pas actionné un aiguillage, selon les médias.

Le conducteur avait également dépassé le terminus de la ligne avant l'accident, ont indiqué ces mêmes sources. « Il y avait un homme coincé sous le tram, son bras était coincé », a raconté un témoin, Valerio Gaglione, à l'AFP. « Il y avait beaucoup de blessés à l'intérieur du tram, j'ai vu un vieil homme complètement couvert de sang », a-t-il ajouté.

Des témoins ont déclaré aux médias que le tram roulait vite. Mais il n'était pas possible de déterminer dans l'immédiat s'il dépassait la limite de vitesse de 50 km/h pour les trams.

ALLEMAGNE

Le taux de chômage reste
stable à 6,3% en février

Le taux de chômage s'est maintenu en Allemagne à 6,3% en février, un niveau inchangé depuis mars de l'an dernier, selon une estimation officielle publiée vendredi. En données brutes, 3,07 millions de personnes étaient sans emploi, soit près de 15.000 de moins qu'un mois auparavant, nombre se maintenant au-dessus de la barre des 3 millions franchie en janvier pour la première fois depuis août, selon un communiqué de l'Agence fédérale pour l'emploi. Ce chiffre est en augmentation de 81.000 personnes sur un an. « Même à la fin de la pause hivernale, le marché du travail ne parvient pas à redémarrer », a commenté la présidente de l'agence Andrea Nahles, lors d'une conférence de presse. Selon des données corrigées des variations saisonnières (CVS), le nombre de personnes sans emploi a augmenté de 1.000 en février par rapport à janvier. Après trois années moroses, les indicateurs récents montrent de timides signes de reprise de l'économie allemande, qui devrait selon la Banque fédérale allemande gagner en vigueur à partir du printemps, après un premier trimestre encore attendu comme faible. Les milliards d'euros en provenance des programmes d'investissement du gouvernement fédéral « devraient générer des impulsions de demande notables, notamment dans le secteur du bâtiment », selon Mme Nahles.

Equipe Nationale

Aouar convainc Petkovic

Longtemps freiné par les blessures et une irrégularité frustrante, Houssem Aouar semble avoir trouvé son rythme de croisière du côté d'Al-Ittihad. Et le timing ne pourrait pas être meilleur pour l'international algérien. Forfait lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations disputée en décembre, le milieu offensif avait laissé un goût d'inachevé avec les Verts. Une absence préjudiciable, tant pour le joueur que pour la sélection, qui n'a pas pu compter sur son profil technique et sa créativité dans l'entrejeu. Mais depuis, Aouar a tourné la page de cette déception. En Arabie saoudite, l'ancien de l'Olympique Lyonnais enchaîne les performances de très haut niveau. Devenu un élément central du dispositif d'Al-Ittihad, plus particulièrement depuis le départ de Karim Benzema et de N'Golo Kanté, il multiplie les contributions offensives, alternant buts, passes décisives et influence dans le jeu. Un véritable leader technique pour les siens, impliqué sur 6 réalisations lors des 6 derniers matches d'Al-Ittihad. Cette montée en puissance n'est pas passée inaperçue. À l'approche des prochains stages de préparation, en vue des échéances majeures à venir, notamment la Coupe du monde, Aouar envoie un message fort à Vladimir Petković. Le sélectionneur suisse pourrait bien lui offrir une nouvelle opportunité dès le rassemblement de mars. Un retour qui s'annonce crucial pour Aouar, déterminé à s'imposer durablement en sélection après des prestations jusque-là assez mitigées sous le maillot des Verts. Plus mature, plus constant et surtout en pleine confiance, Houssem Aouar semble enfin prêt à endosser un rôle majeur avec l'Algérie. S'il parvient à transposer son excellent niveau actuel en club en sélection, il pourrait rapidement devenir une pièce maîtresse du projet de Petković.

L-1 Mobilis (21e journée)

Le MCO frappe fort, la Saoura confirme

La 21e journée de la Ligue 1 Mobilis, disputée en plusieurs temps, a livré son lot d'enseignements majeurs, mettant en lumière la renaissance du MC Oran, la constance de la JS Saoura et les difficultés persistantes du MC El-Bayadh, plus que jamais menacé par la relégation.

Auteur d'un succès de prestige à Alger face au Paradou AC (2-1), le MC Oran a confirmé sa montée en régime et son ambition retrouvée. Cette victoire à l'extérieur, acquise dans des circonstances haletantes, vient prolonger la belle série des Oranais, déjà vainqueurs lors de la précédente journée face au leader du championnat. Désormais, le MCO s'installe au pied du podium et affiche clairement ses intentions pour la suite de la saison. La rencontre a démarré tambour battant pour les visiteurs, rapidement récompensés par l'ouverture du score signée Boubacar Traoré, de la tête, après seulement douze minutes de jeu. Bien en place tactiquement, solides dans l'impact et disciplinés défensivement, les Oranais ont longtemps contenu les tentatives du Paradou, avant de concéder l'égalisation à dix minutes de la fin. Mais loin de se résigner, le MCO a su puiser dans ses ressources mentales pour arracher la victoire dans le temps additionnel grâce à Belharrane, profitant également de l'expulsion du gardien adverse quelques minutes plus tôt. Grâce à ces trois points, le club d'El Hamri totalise désormais 30 points avec un match en moins, une situation idéale pour nourrir de légitimes ambitions, tandis que le Paradou AC reste englué dans la zone rouge, malgré deux rencontres en retard qui pourraient peser lourd dans la lutte pour le maintien.

Les rouge et Noir enfoncent El Bayadh

Dans le bas du classement, la situation du MC El-Bayadh devient de plus en plus préoccupante. Opposés à l'USM Alger, les locaux n'ont pas su forcer la décision et ont dû se contenter d'un match nul sans but. Un résultat insuffisant pour un club qui avait besoin impérativement d'une victoire afin de relancer l'espoir du maintien. Malgré une volonté évidente et un engagement total, le MCEB a manqué de lucidité dans les derniers mètres, laissant filer deux points précieux. Du côté de l'USMA, ce match marquait l'entrée en fonction officielle de Lamine N'Diaye. Pour une première, le technicien sénégalais repart avec un point qui permet à son équipe de se stabiliser en milieu de tableau, même si le contenu devra être amélioré pour espérer mieux lors des prochaines sorties. Enfin, la JS Saoura a confirmé son statut de valeur sûre du championnat en disposant de l'ES Ben Aknoun sur la plus petite des marges (1-0). Solides, appliqués et réalistes, les Bécharis ont fait la différence grâce à Fetouhi en seconde période, consolidant ainsi leur troisième place et poursuivant sereinement leur parcours parmi les équipes de tête. Entre ambitions retrouvées, confirmations attendues et inquiétudes grandissantes, cette 21e journée aura marqué un tournant important dans la lutte pour le haut comme pour le bas du classement.

H.M.

Qatar

Berkane s'illustre et marque

L'attaquant algérien Redouane Berkane continue de faire parler de lui au Qatar. Le buteur d'Al-Wakrah SC s'est une nouvelle fois illustré en inscrivant un but précieux face à Umm Salal SC, permettant à son équipe d'arracher un match nul (2-2) dans les ultimes instants. Dans une rencontre disputée et riche en rebondissements, Al-Wakrah pensait pourtant laisser filer des points importants. Après une première période équilibrée, les deux formations se sont rendues coup pour coup. Mais alors que le score était de 2-1 en faveur d'Umm Salal et que le temps réglementaire touchait à sa fin, Berkane a surgi. A la 89e minute, l'international algérien a fait parler son sens du but en égalisant, venant concrétiser une pression constante exercée sur la défense adverse. Un but au timing parfait, qui a permis à son équipe d'éviter une défaite frustrante et de repartir avec un point précieux. Ce nouveau but confirme l'excellente saison de l'ancien attaquant de la JS Kabylie. Véritable pièce maîtresse du dispositif offensif d'Al-Wakrah, Berkane se distingue par sa régularité et son efficacité. Avec, désormais, 9 réalisations toutes compétitions confondues, il s'impose comme l'un des attaquants les plus performants du championnat qatari. Au-delà des statistiques, c'est surtout sa capacité à répondre présent dans les moments décisifs qui impressionne. Toujours mobile, impliqué dans le jeu et dangereux dans la surface, Berkane est devenu un élément incontournable de son équipe. Grâce à ce match nul, Al-Wakrah totalise désormais 23 points et reste solidement installé dans le ventre mou du classement. De son côté, Berkane continue de grimper dans la hiérarchie des meilleurs buteurs, confirmant semaine après semaine son statut et son importance.



UEFA CL

Aït-Nouri et Maza connaissent leurs adversaires

Après le verdict des barrages, le tirage des huitièmes de finale de la Ligue des Champions a rendu son verdict avec des affiches prestigieuses et un tableau particulièrement relevé. Parmi les clubs concernés, Manchester City et le Bayer Leverkusen connaissent désormais leurs adversaires. Une étape décisive pour Rayan Aït-Nouri et Ibrahim Maza, engagés dans la course à l'Europe. Le choc le plus attendu opposera le Real Madrid à Manchester City. Un classique continental ces dernières saisons, souvent synonyme de spectacle et de tension maximale. Pour Aït-Nouri, l'opposition face au géant madrilène représente un test grandeur nature. L'expérience européenne des Merengue et leur culture des grands rendez-vous obligeront les Cityzens à se montrer solides dès le match aller. De son côté, le Bayer Leverkusen défiera Arsenal dans un duel prometteur. Ibrahim Maza découvrira l'intensité d'une confrontation face à l'un des cadors anglais. Les Allemands, ambitieux et portés vers l'avant, auront fort à faire contre des Gunners solides et structurés. Les autres affiches des huitièmes de finale promettent également du spectacle : Bodo/Glimt - Sporting CP, Paris Saint-Germain - Chelsea, Newcastle - FC Barcelone, Galatasaray - Liverpool, Atlético de Madrid - Tottenham et Atalanta - Bayern Munich. La route vers la finale s'annonce périlleuse. Pour Aït-Nouri comme pour Maza, ces huitièmes constituent une vitrine européenne majeure et une occasion unique de s'imposer face à l'élite du football continental. Comme souvent, le tirage dessine déjà les contours de potentiels chocs en quarts et en demi-finales. La route vers la finale s'annonce semée d'embûches, mais aussi d'opportunités. Pour Aït-Nouri comme pour Maza, ces huitièmes de finale constituent bien plus qu'un simple tour supplémentaire : une vitrine européenne et un test grandeur nature face à l'élite du football continental.

BARÇA

Les Blaugrana souhaitent acquérir Rashford

Le journal espagnol Mundo Deportivo rapporte que Barcelone est prêt à faire de Rashford un joueur permanent et à payer 30 millions d'euros (26 millions de livres sterling) afin de conserver les services de l'attaquant. Le montant du transfert serait payé en trois versements annuels de 10 millions d'euros, tandis que les conditions personnelles ne poseraient pas de problème pour le joueur de 28 ans. Barcelone n'a pas encore reçu l'accord définitif pour le transfert, et des questions subsistent quant à la durée du contrat qui serait proposé à Rashford et à la compatibilité de son salaire avec les règles financières de la Liga. Cependant, il semble y avoir une volonté de conclure cet accord, Rashford étant heureux à Barcelone et le club satisfait de l'impact du joueur en Espagne.

Réaliser un profit rapide sur le joueur

A l'inverse, Barcelone pourrait choisir de signer Rashford de manière permanente et de remettre immédiatement l'attaquant sur le marché afin de tirer profit de la valeur marchande élevée des joueurs anglais de la Premier League et de réaliser une importante plus-value. «C'était un prêt parce qu'ils ne pouvaient pas se permettre de l'acheter, mais pour 30 millions de livres sterling, ils pensaient que s'il répondait aux attentes, ils seraient prêts à payer», a révélé l'expert espagnol en football Guillem Balague. «Ils espéraient que leur situation financière leur permettrait de ne pas avoir à négocier cela. Mais [le directeur sportif de Barcelone] Deco a parlé à des responsables d'Aston Villa et de Manchester United, et ils ont été surpris que Manchester United le laisse partir et que le prix ne soit que de 30 millions de livres sterling à 27 ans. Ils ont donc vu là une opportunité sur le marché.

Il y avait deux possibilités : s'ils l'appréciaient et qu'il était performant, ils l'achetaient. Mais

Un rapport de l'UEFA sur la situation économique des clubs européens, publié jeudi, n'est pas avantageux pour les représentants français, confirmant le déséquilibre en termes de recettes entre le PSG et les autres représentants de la Ligue 1.



ils pouvaient aussi l'acheter de toute façon et le revendre en Premier League, car il a manifestement une grande valeur sur ce marché. Mais son idée a toujours été de rester. Le club n'avait pas encore décidé quoi faire jusqu'à récemment.» Le candidat à la présidence du FC Barcelone, Xavier Vilajoana, a émis des doutes quant à l'avenir de Rashford au sein du club et

suggéré que celui-ci devrait se tourner vers son centre de formation plutôt que de dépenser des sommes importantes pour l'attaquant.

«Je suis quelqu'un qui pense qu'il faut toujours regarder d'abord en interne, comme je l'ai toujours dit, puis à l'extérieur en fonction des caractéristiques des joueurs dont on dispose», a déclaré Vilajoana.

BENFICA LISBONNE

Cinq fans suspendus pour racisme

Benfica fait le ménage chez ses propres supporters. Alors que le club portugais a été secoué par l'affaire Prestianni lors du barrage de Ligue des champions face au Real Madrid, la direction a décidé de suspendre cinq socios coupables de comportement raciste en marge du match retour (2-1), mercredi au stade Santiago-Bernabeu. Dans un communiqué publié vendredi, Benfica annonce qu'une procédure disciplinaire a été ouverte pour «comportement inapproprié à caractère

raciste observé dans les tribunes et incompatibles avec les valeurs et les principes du club.» Et Benfica de rappeler qu'il ne «tolère aucune forme de discrimination ou de racisme et qu'il continuera à agir avec fermeté face à tout comportement portant atteinte aux valeurs du club, du sport et de la société.» En attendant les conclusions de l'enquête, ces cinq socios sont donc suspendus. Ils s'exposent à une exclusion du club. Ces mesures interviennent alors que le barrage face au Real a été marqué par la vive

polémique sur les propos tenus par Gianluca Prestianni contre Vinicius Jr lors du match aller. La rencontre avait été interrompue une dizaine de minutes après que l'attaquant brésilien s'est plaint d'avoir été traité de «singe» par l'Argentin. Des accusations que ce dernier a réfutées sur son compte Instagram, arguant que le Madrilène avait «malheureusement mal interprété ce qu'il a cru entendre». Prestianni était suspendu provisoirement par l'UEFA mercredi pour le match retour au Bernabeu.

LIGUE DES CHAMPIONS

Le PSG face à Chelsea, le Real opposé aux Citizens

Le verdict est tombé vendredi après-midi : le PSG affrontera Chelsea en huitièmes de finale. Si Paris évite le Barça, il hérite d'un parcours semé d'embûches pour espérer conserver sa couronne européenne. Le tirage au sort a tranché et ravivé de vieux souvenirs. Entre le FC Barcelone et Chelsea, le Paris Saint-Germain a vu le sort lui désigner les Blues. C'est un classique européen des années 2010 qui renaît, rappelant autant le traumatisme d'un but de Demba Ba en 2014 que les qualifications héroïques de 2015 et 2016 à dix contre onze. Mais au-delà de la nostalgie, il y a un compte récent à régler. Chelsea est la seule équipe à avoir privé le PSG d'un titre en 2025, en remportant la finale de la Coupe du Monde des Clubs en juillet dernier. Une revanche s'impose donc pour les champions d'Europe en titre. Si Chelsea semble moins effrayant que le Barça sur le papier, la méfiance est de mise. Le club londonien est désormais dirigé par Liam Rosenior, un technicien que le PSG connaît bien. L'ancien entraîneur de Strasbourg a souvent su poser des problèmes tactiques insolubles aux Parisiens lorsqu'il officiait en Ligue 1. La véritable mauvaise nouvelle de ce tirage réside dans la projection. Paris a atterri dans la moitié de tableau la plus relevée, une véritable «zone de la mort». En cas de qualification, les Parisiens retrouveraient probablement Liverpool (opposé à Galatasaray) en quarts. Pour la demi-finale, le menu proposerait le Bayern Munich, l'Atalanta, ou le vainqueur du choc titanesque entre le Real Madrid et Manchester City.

Real Madrid-City, l'inévitable classique

C'est l'autre immense information de ce vendredi : pour la cinquième année consécutive, le Real Madrid et Manchester City vont croiser le fer en phase éliminatoire. Cette finale avant l'heure focalisera l'attention mondiale, éclipsant presque les autres affiches. Dans le reste du tableau, le Bayern Munich devra se méfier de l'Atalanta Bergame, tombeuse de Dortmund, tandis que le duel entre l'Atlético de Madrid et Tottenham promet une opposition de styles radicale et indécise. Au milieu des mastodontes, une belle histoire subsiste. Bodo/Glimt, héroïque face à l'Inter au tour précédent, a hérité du Sporting Portugal. Un tirage qui permet aux Norvégiens de croire encore en leur étoile et de prolonger une épopée rafraîchissante. De leur côté, Arsenal et le Bayer Leverkusen offriront une confrontation tactique alléchant. Les dés sont jetés, et pour le PSG, la défense du titre s'annonce comme un immense défi, dès les huitièmes.

COUPE DU MONDE 2026

La Fifa enquêtera au Mexique

Inquiétude à quatre mois du Mondial. La Fifa va dépêcher une mission au Mexique pour évaluer plusieurs sujets sensibles dont la sécurité en vue des matches de la Coupe du monde de football 2026 qui se dérouleront dans ce pays, a annoncé la présidente mexicaine Claudia Sheinbaum. La dirigeante a précisé qu'elle s'était entretenue jeudi avec le président de la Fédération internationale de football, Gianni Infantino. Dans la foulée, ce dernier a réaffirmé sur Instagram sa «pleine confiance dans le pays hôte» après qu'une vague de violence dans le pays liée à la mort d'El Mencho, un puissant baron de la drogue a relancé les inquiétudes sur la sécurité dans ce pays. Gianni Infantino, a expliqué la présidente lors d'une conférence de presse, «m'a assuré de la tenue du Mondial dans notre pays et nous avons convenu qu'une équipe de la Fifa viendrait de toute façon pour examiner plusieurs sujets». Le patron de la Fifa lui a demandé si quelque chose en particulier l'inquiétait, a-t-elle poursuivi. «Je lui ai dit: «non (...) dimanche, c'était une situation particulière et nous sommes revenus à la normale», a-t-elle ajouté. Claudia Sheinbaum a précisé que la mission de la Fifa se concentrerait notamment sur les questions de la circulation et des transports à la disposition des supporters de football. Mardi, la présidente mexicaine avait assuré qu'il n'y avait «aucun risque» pour les supporters et que «toutes les garanties» de sécurité seraient réunies pour que Guadalajara accueille comme prévu des matches de la Coupe du monde 2026 de football. La ville de Guadalajara accueillera en juin quatre matches du Mondial 2026, que le Mexique co-organise avec les Etats-Unis et le Canada. Elle sera également l'hôte le mois prochain, ainsi que la ville de Monterrey (nord-est), des barrages qui désigneront les deux dernières des 48 sélections qualifiées pour la Coupe du monde. Le Mexique a été le théâtre d'une explosion de violences depuis la mort du narcotrafiquant Nemesio Oseguera alias «El Mencho», lors d'une opération militaire menée dimanche dernier dans l'Etat du Jalisco (centre-ouest). «El Mencho» dirigeait le cartel Jalisco Nueva Generación (CJNG).

LES MOTS CROISÉS

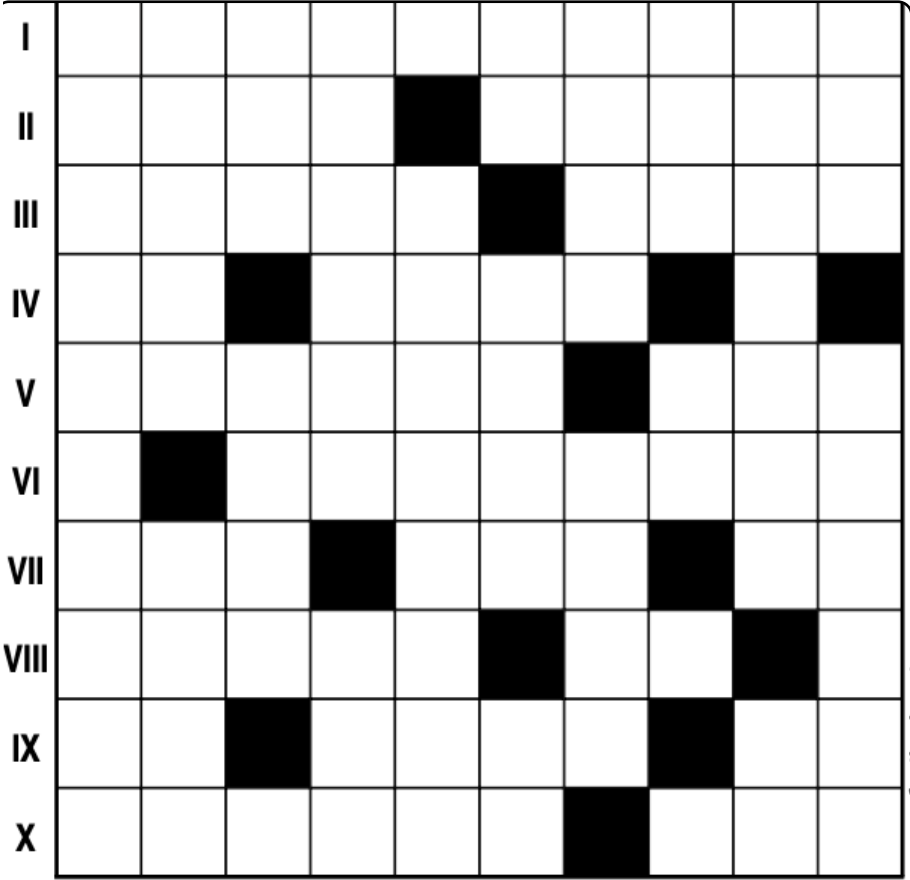
LES MOTS FLÉCHÉS

ORIZONTALEMENT

Cépage de Bourgogne blanc. II. Déesse grecque. Arbre pleureur.
Sous-préfecture de Saône-et-Loire. Ablution. IV. Petit monsieur
glais. Embarcadère. V. Capitale des vins de Bourgogne. Bruit.
Sauce bourguignonne pour les oeufs. VII. Brame. Pied de vigne.
ville. VIII. Bible hébraïque. Ville sur la Tille (en Côte-d'Or).
3ème personne. Ville de l'Yonne. Métal précieux. X. Rivière frontière
tre la Pologne et l'Allemagne. Raisin pressé.

VERTICALEMENT

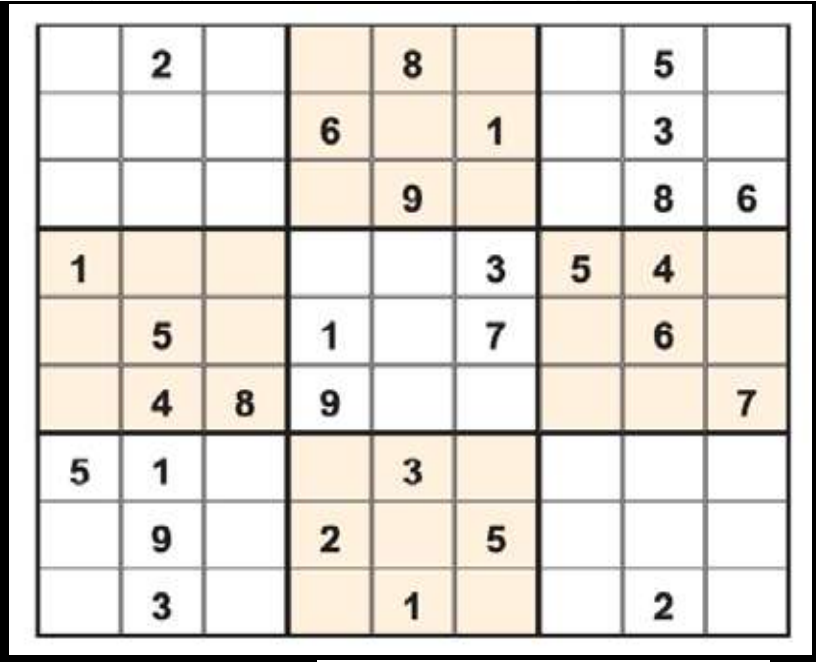
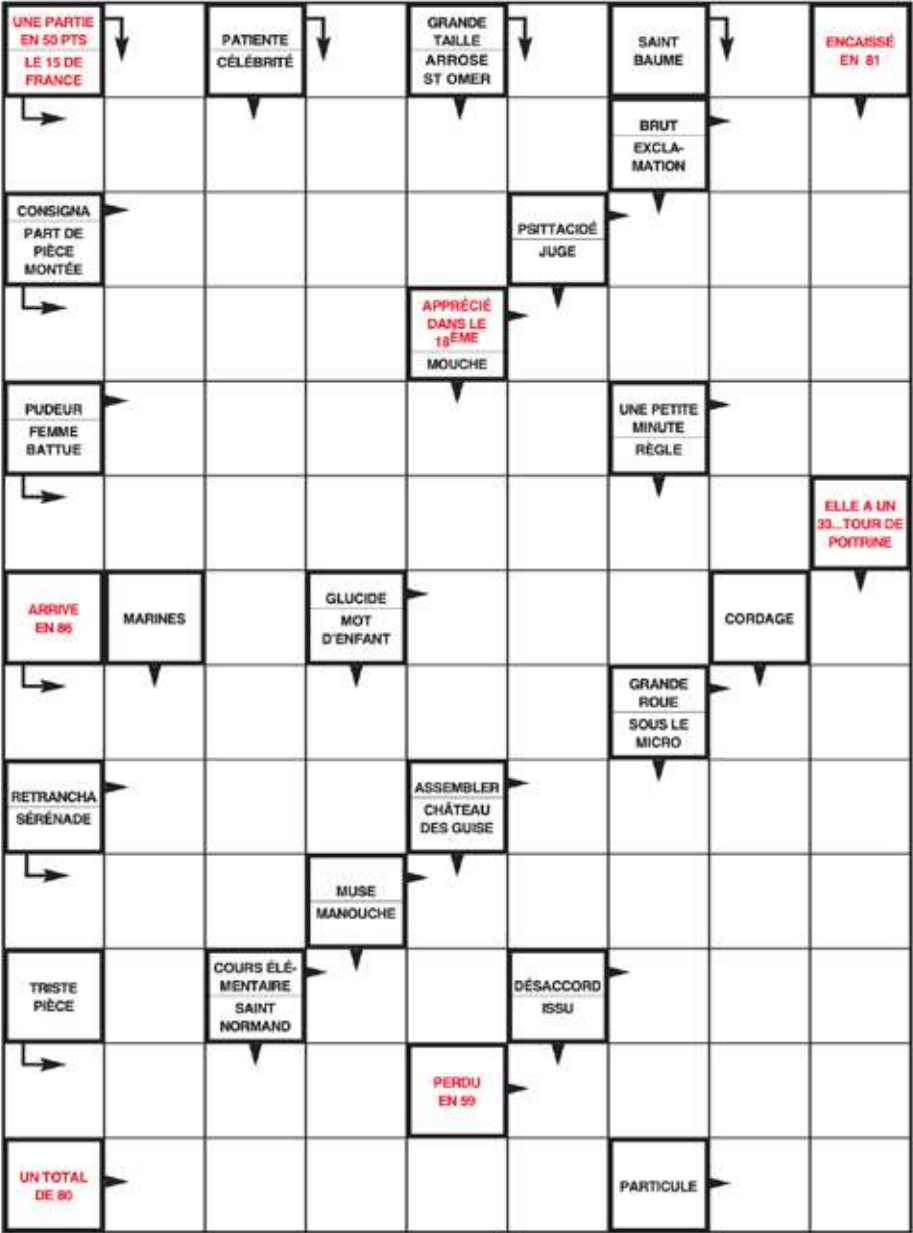
Grand cru de Bourgogne. 2. Partie du jour. Dieu des vents.
Savoir-faire. Âpre. 4. Enroué. En plein dans la nasse. 5. Un peu
tas. 6. Vertèbre. Brasse de l'air. Négation. 7. Post-impressionniste.
sont plein de blé. 8. Mélangea les couleurs. Petit saint. 9. Cépage
anc de Bourgogne. Donne le choix. 10. Monnaie asiatique.
éfecture en Bourgogne.



MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : constellation

- LERON
PAGE
TON
SEAU
ABINE
ASCADÉ
BLE
TADELLE
- CIVIL
COCON
CONVIVE
COPIE
COUPOLE
DIESEL
ECHEC
ETAIN
- FRAISE
FRICHE
GARAGE
GOULAG
GOULOT
GREC
INDEX
MAGASIN
- MARMITE
MELODIE
MILLION
MINEUR
MOMIE
MOTEUR
MUSCLE
PATHOLOGIE
- PIANO
PISTOLET
PLACE
PODIUM
PORTION
SABRE
SCHEMA
SCORBUT
- SPIRALE
TAMBOUR
VEINE
VENAL
VERANDA
VERRUE
VIVIER



SUDOKO

SUDOKO — LES MOTS CROISÉS

SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS



RAMADHAN À L'OPÉRA D'ALGER

Hamidou, un retour chargé d'émotion

Pour son comeback à l'Opéra d'Alger, Hamidou a livré un concert intime et improvisé, marqué par l'hommage à son ami Amar Azzouz et la ferveur d'un public fidèle.

NASSIM TERKI

J eudi soir, l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih a retrouvé l'une de ses voix familières. Hamidou, figure majeure de la scène chaâbia et andalouse, y a signé un retour très attendu, quatre ans après sa dernière apparition dans ce lieu dont il connaît parfaitement l'acoustique et les exigences. Dans un costume pailleté qui captait la lumière comme un prolongement de sa présence scénique, l'artiste a ouvert la première soirée musicale du Ramadhan devant un public venu en nombre, malgré les circonstances personnelles marquées par le décès récent de son ami Amar Azzouz.

Dès les premières mesures, le chanteur a imposé une atmosphère où l'émotion affleurait à chaque instant. Alternant entre le répertoire andalou et les fondations du chaâbi, il a déroulé un programme façonné au fil de l'instant, fidèle à son principe d'improvisation. Loin des setlists figées, Hamidou revendique depuis toujours cette manière de construire ses soirées, en observant la salle, en captant l'énergie du moment et en laissant les demandes du public dessiner la ligne directrice du concert. Une méthode rare, qui confère à chacune de ses apparitions un caractère singulier.

Le concert a pris une dimension particulière lorsqu'il a revisité Allo Allo, un classique d'El Hachemi Guerouabi El Hachemi Guerouabi, dans une interprétation habitée, à la fois respectueuse et chargée d'une mélancolie discrète. Le public, attentif puis conquis, a répondu par des chants repris en chœur, créant ce moment d'unanimité où tradition et mémoire retrouvée se confondent. La soirée a également été l'occasion pour Hamidou de rendre hommage aux villes du pays, dans une séquence pensée comme une traversée des géographies affectives de l'Algérie. En interprétant Wahrân El Bahia en référence à Oran, Tlem-



cen El Alia pour Tlemcen ou Dzaïr El Ghalia pour Alger, il a ouvert un espace où les identités musicales régionales se répondent, rappelant que le patrimoine algérien est un tissage de sensibilités diverses. Chaque évocation a déclenché une série d'applaudissements enthousiastes, signe que ce geste fédérateur continue d'opérer.

Portée par une équipe technique rompue aux exigences du lieu, la soirée a bénéficié de l'acoustique caractéristique de l'Opéra, qui permet aux variations de la voix de Hamidou (souvent subtile, parfois plus incisive) de se déployer avec clarté. Le chanteur insiste lui-même sur cette influence, certaines salles imposent une adaptation du phrasé, d'autres libèrent des nuances

rarement exploitables ailleurs. L'Opéra, dit-il, fait partie de celles où la musique respire.

Avec quarante années de carrière, débutée à 20 ans, l'artiste a rappelé la fidélité d'un public qui, de génération en génération, n'a cessé de l'accompagner. Les visages présents jeudi soir en témoignaient, anciens admirateurs, jeunes auditeurs et familles entières partageant le même héritage musical. Ce lien intergénérationnel, souvent évoqué mais rarement aussi manifeste, est l'un des ressorts de la longévité de Hamidou.

En dépit de la douleur liée à la disparition d'Amar Azzouz, ce concert s'est voulu un moment de continuité et de résistance par la musique. L'artiste y a vu un devoir : honorer

ses engagements, mais surtout saluer la mémoire d'un compagnon de route dont il a rappelé l'amour profond pour cet art. Un hommage sobre, glissé entre deux respirations musicales, sans pathos, mais avec une intensité perceptible.

Pour l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, cette soirée inaugurale ouvre un cycle ramadanique annoncé comme riche et varié. Pour Hamidou, elle marque un retour à une scène qui continue de nourrir son inspiration. Pour le public, elle aura été un moment où la tradition a retrouvé toute sa densité, portée par une voix qui, malgré les années, continue de franchir les frontières générationnelles avec une aisance rare.

**Grand Prix
Assia-Djebar 2026**

Un jury élargi pour renforcer l'exigence littéraire

Le jury de la 8^e édition du Grand Prix Assia-Djebar du roman 2026 a été officiellement installé jeudi soir à Alger, au cours d'un iftar réunissant plusieurs figures littéraires à l'hôtel El-Aurassi. La cérémonie s'est tenue en présence de Kamel Sidi Saïd, conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, ainsi que des membres du jury et de responsables d'institutions médiatiques.

Pour cette édition, la composition du jury a été élargie, dix membres en font désormais partie, réunissant poètes, universitaires et écrivains. Son président, l'universitaire Hakim Miloud, a expliqué que cette extension vise à améliorer l'évaluation des œuvres en compétition. « Chacune des trois langues du prix (arabe, tamazight et français) est examinée par trois spécialistes », a-t-il précisé. Selon lui, l'élargissement de la commission doit également permettre de formuler des recommandations destinées à renforcer le prix, notamment en matière de numérisation des procédures.

La réception des œuvres se tiendra entre le début mars et la fin avril. Le dépôt est réservé aux éditeurs, une règle maintenue pour deux raisons, a indiqué le président du jury : d'une part, mettre en valeur leur travail ; d'autre part, garantir la réception de manuscrits aboutis, permettant ainsi de simplifier le processus d'examen.

La sélection reposera avant tout sur la qualité littéraire, a rappelé Hakim Miloud. Parmi les membres du jury figurent la journaliste et écrivaine Meriem Guemache, le sociologue Mustapha Madi, le poète et chercheur Ahcène Mariche et la romancière Maïssa Bey. Tous s'attacheront, selon le président, à juger la pertinence, la cohérence et l'élégance des textes proposés, afin de maintenir le niveau d'exigence associé au nom d'Assia Djebar.

Hakim Miloud a également mis en avant l'influence du prix dans l'émergence d'écrivains algériens dans les trois langues. Il rappelle que le Grand Prix Assia-Djebar, créé en hommage à l'œuvre et à la figure de la romancière, a permis à plusieurs auteurs de gagner en visibilité sur la scène nationale et parfois au-delà. De son côté, le P-DG de l'Agence nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), Kamel Messaoud Alghem, a souligné la place désormais centrale de ce prix dans le paysage culturel algérien. Il l'a décrit comme l'un des rendez-vous littéraires majeurs du pays et une tribune ouverte à la création dans les trois langues. Il a également remercié le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour son parrainage et son soutien aux initiatives culturelles.

Rédaction Culture

Leïla Borsali célèbre le patrimoine algérien sur scène

Le palais de la culture Moufdi-Zakaria, à Alger, a accueilli mercredi soir un concert consacré au patrimoine musical algérien, porté par la chanteuse Leïla Borsali. Pour cette soirée ramadanique, l'espace a été transformé en un décor évoquant les arts et traditions du pays : tapis tissés, objets en cuivre, lanternes et jeux de lumière plongeant le public dans une atmosphère mêlant mémoire et modernité. Vêtue d'un kaftan perlé, l'artiste est entrée en scène sous les applaudissements d'un public venu en nombre. Soucieuse de l'esthétique de ses spectacles, elle a rappelé que costume, lumière et présence scénique participent pleinement, selon

elle, à la transmission du patrimoine musical. Elle était accompagnée de neuf musiciens réunis autour de la cheffe d'orchestre Leïla El Kébir, dont l'ensemble a donné le ton d'un concert construit autour du dialogue entre voix et instrumentation. Le programme s'est ouvert avec des pièces de la Noubia Dziria, dont « Rahti cherb el aqar » en mode Sihli et le hawzi « Nar hwakoum lahab ». Ces premiers choix ont installé une ambiance solennelle, avant que le spectacle « Ya Ghorbati » ne prenne le relais avec des thèmes liés à l'exil et à la nostalgie. « Allah yerod kol ghrib » et « Qassia Dhalt Hin Awal Welfi », interprétés en mode Mkhaless Moul, ont constitué le cœur de cette sé-

quence dédiée aux récits de séparation et d'attachement. La chanteuse a ensuite proposé « Nechtki b'emri » en mode Jarka, puis le hawzi « Men zinou nhar lyoum », mettant en avant des variations qui témoignent de sa maîtrise vocale et de son souci de rendre ce répertoire accessible à un large public. Le programme s'est élargi à la chanson kabyle avec plusieurs titres populaires, dont « Jahagh bezzaf Da Meziane » d'Akli Yahiaten, « Enthas ma diass » et « Ghrib dha berrani » d'El Hasnaoui, ainsi que « Sani Sani ». Le public a repris en chœur certains refrains, créant un moment de participation collective.

La soirée s'est poursuivie par un passage consacré au madih en

mode Ghrib, avant de s'achever sur des pièces plus légères interprétées en mode Sihli, parmi lesquelles « Mektoub Allah » d'Abdelhadi Boukoura. Cette dernière partie a donné une dimension apaisée à la fin du concert. Leïla Borsali a salué son public en rappelant l'importance des rencontres artistiques organisées durant le mois de ramadan et en remerciant les institutions culturelles qui soutiennent ce type d'événements. Elle a également souligné la valeur symbolique des tenues traditionnelles portées sur scène, estimant qu'elles participent à la mise en lumière du travail des artisans et stylistes algériens. Cette soirée, marquée par un large répertoire et une forte interaction avec le public, s'est conclue sous de longues ovations.

Trait d'esprit

“N'autorise pas ton cœur à prendre du plaisir lorsque les gens te louent, pas plus qu'à être triste lorsqu'ils te condamnent.”

Abû Hâmid Al-Ghazâlî

Plusieurs wilayas du Sud en alerte météo

Des vents forts, atteignant ou dépassant parfois 80 km/h en rafales, avec soulèvement de sable réduisant fortement la visibilité, souffleront, jusqu'à dimanche, sur plusieurs wilayas du sud du pays, a indiqué, hier, un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. De niveau de vigilance «orange», le BMS concerne la wilaya de Tindouf et ce, jusqu'à dimanche à 03 h 00, avec une direction et une force des vents variables dépressionnaires de 60/70 km/h, atteignant ou dépassant parfois 80 km/h en rafales. Les wilayas de Béni-Abbès, Bécharr,

Timimoune, El Bayadh et Naâma sont également concernées par ce BMS, dimanche de 09 h 00 à 23 h 00, avec une direction et force des vents de l'est au sud-est, alors que la vitesse sera entre 60 et 70 km/h atteignant ou dépassant parfois 80 km/h en rafales, note le BMS. Ces vents toucheront aussi la wilaya d'Adrar, dimanche de 09 h 00 à 18 h 00, avec une direction et une force des vents du sud au sud-est, tandis que la vitesse sera entre 60 et 70 km/h atteignant ou dépassant parfois 80 km/h en rafales, conclut le BMS.

Alerte sanitaire : un lot de sardines El Manar retiré de la vente

L'association Himayatec a lancé vendredi une alerte concernant un lot spécifique de sardines en conserve de la marque El Manar, produites en Tunisie et distribuées en Algérie. Les analyses font état de niveaux élevés d'histamine. Selon un communiqué officiel émanant des services du ministère de l'Agriculture et de la Pêche à El Tarf, seul le lot 337/25 est concerné. Il s'agit de sardines à l'huile d'olive vierge, conditionnées en boîtes de 125 grammes, avec une date limite de consommation fixée au 2 décembre 2030. Himayatec insiste sur la nécessité de ne pas généraliser cette alerte aux

autres lots de la marque, mais appelle les consommateurs à vérifier systématiquement le numéro de lot et la date de péremption avant toute consommation. L'organisation rappelle par ailleurs la responsabilité des opérateurs économiques dans le respect des normes sanitaires et leur obligation de collaborer avec les services de contrôle. Cette mise en garde, présentée comme une mesure de sensibilisation et de protection des consommateurs, pourrait être suivie de décisions complémentaires de la part des autorités nationales. En attendant, Himayatec invite à la prudence et à la vigilance.

Air Algérie suspend ses vols vers Amman, Dubaï et Doha face à l'escalade au Moyen-Orient

Le groupe Air Algérie a annulé tous ses vols d'hier samedi au départ et à l'arrivée d'Amman, Dubaï et Doha. Cette décision, prise en pleine tourmente régionale après les frappes américano-israéliennes sur l'Iran et les ripostes qui s'ensuivent, vise à «garantir les plus hauts standards de sécurité» pour passagers et équipages. La compagnie nationale invite les

voyageurs impactés à contacter ses agences ou le centre d'appel au 3302 pour plus de détails. Elle présente ses excuses pour ces désagréments «indépendants de sa volonté» et promet de tenir sa clientèle au courant de toute reprise. Une mesure pragmatique qui reflète l'inquiétude croissante des transporteurs face aux tensions au Moyen-Orient.

Accidents de la route : 16 morts et 367 blessés en 48 heures



Seize (16) personnes ont trouvé la mort et 367 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Les bilans les plus lourds ont été enregistrés dans les wilayas de Souk Ahras et Djanet (trois morts chacune), précise la même source. Durant la même période, les éléments de la

Protection sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à quatre (4) personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eau dans les wilayas de Naâma (2 personnes), Mostaganem et M'Sila (une personne chacune), note le communiqué, déplorant, toutefois, le décès à Bordj Bou Arreridj d'un homme âgé de 34 ans suite à l'inhalation de CO. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 3 incendies urbains et divers dans les wilayas de Tizi Ouzou, Adrar et El-Tarf, conclut le communiqué.

L'Algérie élue vice-présidente du comité africain de l'IFRRO

L'Algérie, représentée par le directeur général adjoint de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), Mehdi Delmi, a été élue vice-présidente du comité africain de la Fédération internationale des organismes de gestion des droits de reproduction (IFRRO), indique jeudi un communiqué de l'Office.



L'ONDA considère cette élection comme « une reconnaissance du rôle de premier plan joué par l'Algérie dans la défense des droits d'auteur aux niveaux africain et international ». Elle renforce

également la contribution de l'Office à la protection des créateurs et éditeurs, ainsi qu'à la promotion de la coopération internationale dans le domaine des droits de reproduction et de la propriété intellectuelle, conclut le communiqué. L'IFRRO, qui regroupe plusieurs organismes de gestion collective des droits de reproduction à travers le monde, œuvre à la protection des droits d'auteur et droits voisins, ainsi qu'à la garantie d'une juste rémunération pour les créateurs et les éditeurs.



MUSTAPHA BERRAF, PRÉSIDENT DE L'ACNOA, L'ANNONCE : « Trois millions de dollars destinés à soutenir les athlètes »

Le président de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), Mustapha Berraf, a présenté vendredi soir à Alger les grandes lignes de la stratégie continentale pour le mandat olympique 2025-2029.

Cette feuille de route s'articule autour d'une dynamique sportive internationale et de partenariats stratégiques visant le développement du sport en Afrique. Dans son allocution, Berraf a annoncé qu'une intense activité diplomatique sportive attend l'Algérie, avec trois visites majeures prévues. Parmi elles, celle du président de la FIFA, Gianni Infantino, qui viendra examiner les enjeux du football africain et relayer les préoccupations de la Fédération algérienne de football (FAF). Sur le plan des infrastructures, Berraf a dévoilé un accord stratégique avec la FIFA pour la réalisation de cinquante stades sur le continent. L'Algérie ambitionne de bénéficier de ce programme en construisant un stade dans la région de Tazrouk, wilaya de Tamanrasset, afin de promouvoir le sport dans l'extrême sud du pays. Le président de l'ACNOA a également confirmé la visite de David Lappartient, président de l'Union cycliste internationale, à l'occasion du Tour d'Algérie 2026, un événement destiné à renforcer la visibilité du cyclisme africain.

Soutien financier et préparation des athlètes

Berraf a annoncé l'allocation d'une enveloppe de trois millions de dollars destinée à soutenir les athlètes africains et améliorer leurs conditions de prépara-



tion. Il a précisé que des négociations étaient en cours pour que les Jeux africains du Caire deviennent, pour la première fois, une étape qualificative directe pour les Jeux olympiques de Los Angeles 2028. En rappelant le bilan 2025 de l'ACNOA, Berraf a souligné plusieurs réalisations : la construction de cinq piscines olympiques dans des pays africains dépourvus d'infrastructures aquatiques. La signature de trente accords de coopération internationale, bénéficiant à plus de 500 athlètes. L'établissement de partenariats avec 45 comités olympiques asiati-

ques pour l'échange d'expertises et de savoir-faire. Pour conclure, Berraf a lancé un appel aux fédérations et clubs algériens afin de réinvestir dans la formation de base et le sport scolaire, conformément à la vision du président de la République, regrettant que l'attention se concentre trop souvent sur la catégorie seniors. Il a enfin réaffirmé son engagement à défendre les couleurs nationales, appelant à l'unité autour des sportifs et à la vigilance contre toute action susceptible de nuire à la stabilité du sport algérien. **H. M.**

COUPE DU MONDE 2026 Messi, Mahrez, Mbappé et Vinícius Jr. en vedettes sur l'affiche officielle de la FIFA

La FIFA a dévoilé ce jeudi l'affiche officielle de la Coupe du monde 2026, mettant en lumière les stars qui feront vibrer la planète football. Chaque nation y est incarnée par son joueur le plus emblématique : l'Argentine, tenante du titre, est naturellement représentée par Lionel Messi, toujours au sommet de son art, tandis que l'Algérie brille à travers Riyad Mahrez, figure majeure du football africain.

Côté français, c'est Kylian Mbappé, leader d'une génération dorée, qui porte les couleurs de l'équipe de France, quand le Brésil mise sur le talent explosif de Vinícius Júnior pour symboliser son ambition. À noter que l'Algérie entamera son parcours dans la compétition par un choc contre l'Argentine, dès le 17 juin prochain – un match déjà très attendu par les supporters des deux pays. ■

